

2010



Rapport annuel

Table des matières

Analyse de la situation financière par la direction

<i>Portée de l'analyse de la situation financière</i>	6
<i>Information additionnelle et divulgation continue</i>	6
<i>Nature des activités</i>	6
<i>Résultats</i>	6
<i>Liquidités et situation financière</i>	7
<i>Propriétés minières</i>	8
<i>Acquisition d'une participation donnant le contrôle du projet Minéraux Crevier inc. (MCI)</i>	8
<i>Mine d'or de Tulawaka</i>	9
<i>Exploration au Québec</i>	12
<i>Le développement du projet Crevier</i>	13
<i>Frais d'exploration reportés</i>	15
<i>Actif, avoir des actionnaires et liquidités</i>	15
<i>Besoins de liquidités pour l'exercice financier 2011</i>	15
<i>Facteurs de risque</i>	15
<i>Opérations entre apparentés</i>	16
<i>Instruments financiers</i>	16
<i>Politique de dividendes</i>	16
<i>Résumé des principales conventions comptables</i>	16
<i>Convergence IFRS</i>	17
<i>Contrôles internes à l'égard de l'information financière</i>	19
<i>Événements subséquents</i>	20
<i>Perspectives</i>	20
<i>Énoncés prospectifs</i>	20
<i>Sommaires financiers</i>	21
<i>Rapport de la direction</i>	22

États financiers consolidés	24-41
------------------------------------	--------------

Informations aux actionnaires	43
--------------------------------------	-----------

Mot du Président

Un portefeuille d'actifs aurifères

Forte d'une nouvelle équipe et d'une mission claire, MDN a multiplié ses efforts pour s'assurer que son portefeuille aurifère prenne de la valeur. La direction de MDN a évalué plusieurs projets aurifères en Tanzanie, en Afrique et au Québec afin de diversifier son portefeuille d'actifs et renforcer sa position par des ententes de partenariats ou des acquisitions.

Tel que prévu, la mine Tulawaka a généré moins de revenus. Suite à une réorganisation des opérations de Barrick Gold en Tanzanie, la direction d'African Barrick Gold a pris le contrôle de la mine Tulakawa et de trois autres propriétés. Cette nouvelle équipe de direction a amené des changements, comme il arrive souvent dans ces situations et parmi eux, notons : la relance de l'exploration sous terre et dans la zone ouest en surface, la réaffectation par African Barrick Gold de plusieurs équipements miniers vers Tulawaka pour en accélérer la production et son développement et finalement, l'annonce en février dernier, que la mine va demeurer en production pour plus longtemps que prévu antérieurement lors de l'étude de faisabilité originale. Les programmes d'exploration permettront de mieux évaluer le nombre d'années de production à venir mais d'ores et déjà, nous prévoyons que MDN bénéficiera dans le futur des retombées financières de ces investissements.

Encore cette année, la mine Tulawaka a remplacé la majeure partie de sa réserve aurifère et augmenté substantiellement sa ressource minérale. Nous demeurons confiants que le potentiel de découvrir des onces d'or additionnelles existe toujours sur la propriété Tulawaka. L'approfondissement de ses infrastructures souterraines et le programme de forage actuellement en cours devraient nous en confirmer l'importance.

Tout au long de l'année 2010, MDN a poursuivi son programme d'exploration en Tanzanie sur les propriétés qu'elle contrôle autour de la mine Tulawaka et à Ikungu. En 2010, nous avons ainsi entrepris

deux campagnes de forage sur la propriété Ikungu nous permettant de mieux définir le potentiel de cette propriété. Nous prévoyons poursuivre ces programmes au cours de la première moitié de 2011, tout en évaluant les possibilités de partenariat stratégique pour partager les frais d'exploration et définir une première ressource aurifère dans le secteur. Nous considérons le développement de la propriété Ikungu comme un succès de notre équipe d'exploration et une nouvelle découverte aurifère.

Au cours des dernières années, MDN a acquis des propriétés qui lui ont valu une position stratégique enviable en Tanzanie et c'est notre objectif de continuer à en développer la valeur pour nos actionnaires.

Un actif en développement avancé au Québec

MDN demeure avant tout une compagnie vouée à l'exploration aurifère. Toutefois, l'année 2010 aura marqué une nouvelle étape dans le développement de l'entreprise avec un investissement accru dans le projet Crevier, un projet avancé de niobium et de tantale localisé dans la région du Lac Saint-Jean.

Suite au dépôt en janvier 2010 de l'Étude Économique Préliminaire effectuée sur le projet Crevier, MDN a augmenté sa participation à 67,5 % et partage toujours la copropriété du projet avec IAMGOLD Québec qui en détient 32,5 %. L'étude de faisabilité en cours continue de démontrer la valeur économique de ce projet. Les résultats de la campagne de forage complétée en 2009 et non inclus dans l'Étude Économique Préliminaire ont démontré une hausse significative des teneurs en niobium et en tantale du gisement Crevier, assurant une meilleure valeur économique du minerai. De plus, les conditions économiques qui prévalent actuellement permettent au projet de bénéficier d'une augmentation importante de la demande et de la valeur du tantale et du niobium sur les marchés mondiaux.

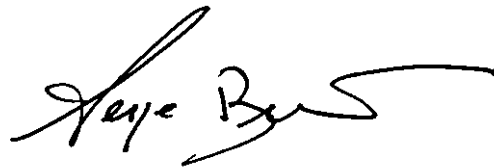
Cette étude de faisabilité en développement tout au cours de l'année 2010 a culminé au mois de mars 2011 avec l'usinage en usine pilote d'une quantité significative de minerai du gisement Crevier. Cet usinage en usine pilote permettra de compléter les tests métallurgiques, le développement du circuit de récupération du niobium et du tantale et de compléter l'évaluation économique du projet au cours des prochains mois.

Le projet Crevier va exiger d'importants capitaux pour poursuivre le développement et la construction de la mine. Nous croyons que cela se fera avec l'aide de partenaires stratégiques qui viendront supporter le développement de la propriété et l'exploitation du gisement.

L'évaluation d'une nouvelle structure organisationnelle permettant à MDN la séparation du projet Crevier de ses actifs aurifères est actuellement en cours. Nous croyons que cette nouvelle structure permettrait à MDN de redevenir une société totalement consacrée au développement de ses actifs aurifères, d'améliorer sa compétitivité sur les marchés financiers et faciliterait par la même occasion le développement du projet Crevier. Le développement de cette nouvelle structure organisationnelle se fait parallèlement à la recherche de nouveaux actifs aurifères qui pourrait permettre à MDN d'améliorer la valeur globale de ses actifs.

Suite à l'achèvement en janvier dernier de la deuxième tranche d'investissement en travaux d'exploration de 2.0 millions \$ dans le projet, la compagnie a signifié au cours du premier trimestre 2011 à IAMGOLD qu'elle exerçait son option lui permettant d'acquérir une tranche additionnelle de 5 % des parts de minéraux Crevier inc. Cette acquisition se fera par l'émission d'actions ordinaires du trésor de MDN d'une valeur de 625 000 \$, portant ainsi l'intérêt de MDN à 72,5 % et la participation de IAMGOLD Québec à 27,5 %

Avec plus de 10 millions de dollars en trésorerie, sa position de développement en Tanzanie et la valeur croissante du projet Crevier, MDN est en bonne position pour continuer le développement stratégique de ses actifs miniers.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Bureau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Signé M. Serge Bureau, ing.
Président et chef de la direction

22 mars 2011

Analyse de la situation financière par la direction

Analyse de la situation financière par la direction

(Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010)

Portée de l'analyse de la situation financière

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers consolidés audités de MDN inc. (la « Société » ou « MDN ») et les notes complémentaires afférentes pour les exercices terminés le 31 décembre 2010 et 2009 y compris la section décrivant les risques et incertitudes. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Information additionnelle et divulgation continue

Cette analyse de la situation financière par la direction a été préparée le 25 février 2011 et est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatives à l'information continue. Cette analyse est un supplément aux états financiers annuels audités de la Société pour la période terminée le 31 décembre 2010, et vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers intermédiaires disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Société (www.mdn-mines.com).

Nature des activités

Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer et développer des propriétés minières.

Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est susceptible de signer divers accords spécifiques à l'industrie minière, tels que l'achat et les options d'achat de propriétés d'exploration et des accords de partenariats. La Société, à titre de partenaire avec Pangea Goldfields inc. (« Pangea »), possède une participation de 30 % dans la mine d'or Tulawaka en Tanzanie. De plus, elle détient au 31 décembre 2010, 67,5 % des actions de la société Les Minéraux Crevier inc. (MCI), propriétaire d'une ressource de niobium et de tantale, conforme aux dispositions du Règlement 43-101 et localisée au Lac-St-Jean (Québec). Elle explore également

d'autres propriétés minières et n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des actifs miniers économiquement viables.

Les autres propriétés dans lesquelles la Société détient des intérêts sont situées dans les régions suivantes :

Tanzanie, Afrique de l'Est : MDN est impliquée sur différents projets totalisant 757 km² d'exploration dans la région du Lake Victoria Goldfield et dans une entente de co-entreprise avec Pangea à 70 % (une filiale en propriété exclusive d'African Barrick Gold) et MDN à 30 %. Cette co-entreprise couvre les activités minières à la mine Tulawaka et ses permis adjacents.

Québec : Le Tac, Lac Shortt, L'espérance, et MC Gold, dans la région de Chibougamau et Isle-Dieu dans la région de Matagami.

Sommaire des résultats d'exploitation		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre (En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	2010	2009
Produits	195 \$	7 110 \$
Frais d'administration	4 014 \$	4 091 \$
Perte de change	193 \$	363 \$
Radiation de propriétés minières et de frais d'exploration	—	853
Bénéfice net (perte nette)	(3 226) \$	824 \$
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué	(0,033) \$	0,009 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	97 495	94 839

Résultats

Les produits se sont établis à 195 097 \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à 7 109 664 \$ durant la même période en 2009. Les produits pour la période 2009 sont principalement attribuables aux redevances provenant de l'exploitation de la mine d'or Tulawaka (6 954 228 \$). Étant donné que les deux partenaires de la mine Tulawaka se sont entendus pour l'exécution d'un programme agressif d'exploration visant à prolonger la vie de la mine, causant une diminution de la quantité d'or produite, il n'y a eu aucune liquidité disponible provenant de la mine Tulawaka durant l'exercice 2010 pour MDN inc., selon l'entente de partenariat avec

Pangea. Les autres produits reçus représentent les revenus d'intérêt provenant des différents placements de l'entreprise.

Les frais d'administration se sont établis à 4 013 963 \$ (dont 146 165 \$ attribuables à MCI) comparativement à 4 091 314 \$ en 2009.

Les frais d'administration comprennent notamment des frais de gestion de 547 084 \$ (456 470 \$ en 2009) représentant 3 % de l'ensemble des frais d'opérations du projet Tulawaka facturés par l'opérateur Pangea; des honoraires professionnels de 923 710 \$ (1 262 623 \$ en 2009), dont 110 404 \$ engagés par MCI, une diminution principalement attribuable à la terminaison de deux contrats de consultation (gestionnaire en Tanzanie et conseiller au président (149 000 \$), du transfert d'un poste contractuel à un poste salarié (97 500 \$) et de la baisse des demandes de consultations diverses suite à une évaluation générale des besoins. Les charges salariales de 1 288 246 \$ (724 870 \$ en 2009) ont augmenté principalement dû à la comptabilisation de l'indemnité de départ (389 729 \$), ainsi qu'au transfert du poste contractuel ainsi qu'à l'embauche de deux employés, un géologue et un comptable. La rémunération à base d'actions de 548 541 \$ (468 000 \$ en 2009) a surtout été influencée par le fait que la Société a atteint son objectif d'augmenter, avant le 31 mai 2010, ses ressources de 500 000 onces d'or ou l'équivalent en or par l'acquisition de MCI, a comptabilisé un montant de 201 499 \$ conformément au régime d'intéressement à long terme. Les frais de bureaux représentent 44 337 \$ (62 166 \$ en 2009). Les frais de 2009 incluent une charge relative à la mise en place d'un nouveau bureau en Tanzanie de 15 401 \$. Les frais de voyage sont de 217 621 \$ (406 216 \$ en 2009) et ont diminué principalement dû à la réduction des voyages en Tanzanie et en Europe. De plus, la Société a réévalué sa participation à certains événements à l'extérieur du pays.

La Société impute une charge d'amortissement pour les frais d'exploration capitalisés effectués avant l'ouverture de la mine. L'amortissement est calculé sur une base des revenus de redevances. Puisqu'aucun revenu de redevances n'a été perçu en 2010, la charge d'amortissement a donc été nulle.

Perte nette

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a comptabilisé une perte nette attribuable aux actionnaires de la Société de 3 225 842 \$ ou 0,033 \$ par action comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société de 824 029 \$ ou 0,009 \$ par action pour la même période en 2009.

La variation du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société s'explique par la réduction des revenus de redevances de la mine Tulawaka. La perte nette par action a été calculée selon le nombre moyen pondéré de 97 494 632 actions ordinaires en

circulation au cours de l'exercice 2010, comparativement à 94 839 000 actions ordinaires en circulation en 2009.

Résultats futurs

Les résultats futurs de la Société seront influencés principalement par le montant des revenus de redevances provenant de l'exploitation de la mine d'or Tulawaka, ainsi que par des programmes d'exploration.

Liquidités et situation financière

Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements

Au 31 décembre 2010, les liquidités de la Société, constituées de l'encaisse et des placements s'élevaient à 10 752 422 \$ comparativement à 17 362 272 \$ au 31 décembre 2009. Cette diminution est principalement due à des investissements dans les propriétés minières et dans les frais d'exploration reportés et par l'absence de revenus de redevances en 2010.

Crédits d'impôts à recevoir et autres créances

Au 31 décembre 2010, les crédits d'impôts à recevoir représentaient 1 175 763 \$ dont 978 510 \$ sont attribuables à MCI. Les autres créances représentaient 791 427 \$ principalement attribuables à 588 847 \$ en remboursement de taxes de vente en Tanzanie et 117 665 \$ en remboursements de la TPS et de la TVQ.

Situation financière		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre (En milliers de dollars)	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 975 \$	12 200 \$
Placements	5 778 \$	5 162 \$
Crédits d'impôts à recevoir	1 176 \$	–
Autres créances	791 \$	3 359 \$
Propriétés minières et frais d'explorations reportés	32 802 \$	18 370 \$
Total de l'actif	48 392 \$	45 246 \$
Capital-actions	62 824 \$	60 506 \$
Avoir des actionnaires	43 527 \$	44 567 \$

Propriétés minières

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a effectué des paiements pour l'acquisition de différentes propriétés dont 7 830 028 \$ dans son investissement dans MCI au Lac Saint-Jean, 50 000 \$ pour le projet MC Gold dans la région de Chibougamau et 10 290 \$ pour la propriété Nikonga en Tanzanie. De plus, une série de paiements ont été effectués en conformité avec différentes ententes contractuelles, soit 87 185 \$ pour la propriété Ikungu, et 57 795 \$ pour la propriété Baraka, ces dernières propriétés étant situées en Tanzanie.

Acquisition d'une participation donnant le contrôle du projet Minéraux Crevier inc. (MCI)

En février 2009, la Société a eu la possibilité d'évaluer le potentiel économique du projet de MCI. À la suite de cette évaluation, la Société en est venue à la conclusion que l'acquisition graduelle du projet pourrait représenter une valeur ajoutée importante pour ses actionnaires.

Le 29 janvier 2010, la Société a augmenté sa participation de 28,75 % à 38,75 % en contrepartie de 950 000 \$ versé comptant aux actionnaires et en effectuant des travaux d'exploration évalués à 2 000 000 \$.

Le 16 février 2010, la Société a obtenu le contrôle de MCI par l'acquisition de 28,75 % des actions avec droit de vote en contrepartie d'une somme payée en numéraire de 582 750 \$ et par l'émission de 3 349 777 actions de la Société d'une juste-valeur de 1 641 391 \$. La participation de la Société dans MCI est donc passée de 38,75 % à 67,5 %.

L'acquisition de la participation dans MCI a permis d'acquies un projet avancé avec une ressource reconnue selon la norme nationale 43-101 et ayant le potentiel d'être mis en production dans un laps de temps relativement court.

À la suite de la transaction donnant le contrôle à la Société, les options permettant à la Société d'augmenter sa participation ont été modifiées. La Société possède l'option d'augmenter sa participation dans MCI de 5 % en effectuant des travaux d'exploration additionnels de 2 000 000 \$ et en versant à l'actionnaire sans contrôle 625 000 \$ comptant ou en actions au gré de la Société, d'ici février 2011.

Par la suite, la Société aura l'option d'obtenir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en effectuant d'autres travaux d'exploration d'une valeur

de 2 000 000 \$ et en versant à l'actionnaire sans contrôle 750 000 \$, comptant ou en actions au gré de la Société, d'ici février 2012. Cette acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs étant donné que MCI ne correspondait pas à la définition d'une entreprise selon les normes du chapitre 1582 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Regroupement d'entreprises ».

Les principales composantes des actifs acquis et des passifs assumés sont les suivantes :	
Actifs acquis	
Encaisse	141 318 \$
Dépôts à terme	215 000
Crédits d'impôt à recevoir	800 086
Taxes de vente à recevoir	85 959
Intérêts courus à recevoir	8 647
Placements à long terme	200 000
Propriété minière ⁽ⁱ⁾	7 821 188
Frais d'exploitation reportés	1 277 883
Immobilisations corporelles	675
	10 5 50 756
Passif assumé	
Comptes fournisseurs et charges à payer	114 207
Impôts futurs	2 003 501
	2 117 708
	8 433 048
Participation ne donnant pas le contrôle	953 179
Actifs nets acquis	7 479 869 \$
Contrepartie versée	
Acquisition d'une participation de 28,75 % au 1 ^{er} juin 2009 en espèces	825 000
Acquisition d'une participation additionnelle de 10 % au 29 janvier 2010 en espèces	950 000
Avances à MCI en rapport avec des travaux d'exploration complétés jusqu'au 29 janvier 2010	2 000 000
Quote-part des pertes accumulées sur le placement jusqu'au 16 février 2010	(19 272)
Débeture convertible détenue dans MCI	1 500 000
Acquisition d'une participation additionnelle de 28,75 %, le 16 février 2010	
Espèces	582 750
Émission de 3 349 777 actions ordinaires ⁽ⁱⁱ⁾	1 641 391
	7 479 869 \$

(i) Une plus-value de 7 219 845 \$ a été attribuée à la propriété minière.

(ii) La juste valeur des actions ordinaires émises en contrepartie est basée sur le cours des actions de MDN au 16 février 2010, soit 0,49 \$ par action

Les flux de trésorerie nets liés à cette acquisition durant la période se détaillent comme suit :	
Contrepartie totale cédée	7 479 869 \$
Moins	
Acquisition au 1 ^{er} juin 2009	825 000
Acquisition au 29 janvier 2010	950 000
Débenture convertible acquise au 1 ^{er} juin 2009	1 500 000
Avances relatives à des travaux d'exploration	2 000 000
Émission d'actions	1 641 391
Encaisse acquise	141 318
Plus	
Quote-part des pertes cumulées sur le placement jusqu'au 16 février 2010	19 272
Contrepartie en espèces nette payée	441 432 \$

Les flux de trésorerie nets liés à l'augmentation du placement jusqu'au 29 janvier 2010 se détaillent comme suit :	
Acquisition d'une participation de 28,75% au 1 ^{er} juin 2009 en espèces	825 000 \$
Débenture convertible détenue dans MCI	1 500 000
Avances relatives à des travaux d'exploration au 31 décembre 2009	1 822 500
Investissement dans une société satellite au 31 décembre 2009	
Acquisition d'une participation additionnelle de 10 % au 29 janvier 2010 en espèces	4 147 500
Avances relatives à des travaux d'exploration (2 000 000 \$), moins les avances déjà effectuées au 31 décembre 2009	950 000
Avances relatives à des travaux d'exploration (2 000 000 \$), moins les avances déjà effectuées au 31 décembre 2009	177 500
Investissement dans une société satellite du 1 ^{er} janvier 2010 au 29 janvier 2010	1 127 500
	5 275 000 \$

Mine d'or de Tulawaka

Tulawaka a réussi à surpasser les prévisions de l'étude de faisabilité originale pour l'exploitation minière souterraine en termes d'ajout de réserves et de production d'onces. Au cours de l'année, la direction de la mine visait principalement les activités d'exploration et de forage de délimitation dans le but de prolonger la durée de vie de la mine au-delà de 2011. La durée de vie de la mine a été prolongée, à ce jour, jusqu'au deuxième trimestre de 2012. D'autres travaux sont en cours afin de continuer à prolonger la durée de vie de la mine.

La production d'or de la mine pour l'année s'est chiffrée à 60 134 onces comparativement à 94 180 onces en 2009. Cette production moins élevée qu'en 2009 résulte de l'extraction souterraine de minerai à plus basse teneur et du traitement de minerai à plus faible teneur en provenance des épavelements de surface.

Le total d'onces d'or vendues s'élève à 63 909 pour l'année, soit légèrement en avance sur la production et en baisse de 32 % comparativement à 2009, témoignant de la baisse de la production.

Les coûts décaissés pour l'année se sont établis à 709 \$US l'once vendue comparativement à 413 \$US l'année précédente. Cette augmentation est attribuable principalement à la base

de production moins élevée et aux coûts d'extraction plus élevés comparativement à ceux de 2009. Cette augmentation des coûts d'extraction provient principalement de coûts en carburant, de main-d'œuvre et d'entretien plus élevés.

Les coûts décaissés par tonne broyée sont passés à 93 \$US en 2010, par rapport à 87 \$US en 2009, principalement à cause du coût plus élevé de l'extraction souterraine.

Les dépenses en capital pour l'année ont totalisé 15,5 millions \$US comparativement à 7,9 millions \$US l'année précédente. Au nombre des investissements importants, notons l'équipement d'exploitation minière supplémentaire (4,4 millions \$US), une augmentation des coûts liés à l'exploration (2,8 millions \$US) et les activités relatives à la prolongation de la durée de vie de la mine.

Production à la mine d'or Tulawaka			
	2010	2009	2008
Production d'or (oz)	60 134	94 180	211 373
Vente d'or (oz)	63 909	93 355	212 913
Prix de vente moyen (oz) (\$US)	1 227	966	880
Revenus totaux (\$US)	79,2 M	90,2 M	187,5 M
Coûts de production (\$US/oz)	709	407	212
Profit d'exploitation (\$US)	11,9 M	34,3 M	124,7 M
La quote-part de MDN est de 30 % des liquidités			

Estimation des réserves et ressources de la mine d'or Tulawaka						
	2010			2009		
	Tonnes (000's)	Teneur (g/t)	Onces (000's)	Tonnes (000's)	Teneur (g/t)	Onces (000's)
Réserves prouvées et probables	457	6,53	96	526	7,91	134
Ressources minérales	740	5,51	129	249	5,79	46
Ressources présumées	134	4,98	21	0,9	17,84	0,4

Tout au long de l'année, les programmes d'expansion à proximité de la mine ont porté essentiellement sur les extensions de la zone souterraine est de Tulawaka et les satellites localisés en surface à l'ouest de la mine actuelle.

En surface, les travaux ont visé principalement la définition des zones MojaMoja et de la zone ouest.

Sous terre, le but des forages visait à déterminer et à délimiter des réserves et des ressources à teneur élevée en or localisées sous l'infrastructure souterraine de la zone est existante.

Les travaux de forage d'exploration se sont poursuivis afin d'étendre les zones minéralisées à hautes teneurs connues sous la ressource du niveau 7 qui avaient déjà été définies et qui indiquaient le potentiel de prolonger davantage la durée de vie de la mine. Dans l'ensemble, les programmes de forage ont indiqué que des zones minéralisées existantes se poursuivent jusqu'à au moins 150 mètres sous le plancher de l'ancienne mine à ciel ouvert. Les programmes de forage se poursuivront tout au long de 2011, et viseront à étendre les zones à teneur élevée connues de 100 à 200 mètres sous les niveaux actuels.

Exploration en Tanzanie

En 2010, 11 035 mètres de forage ont été réalisés. Les campagnes de sondage ont débuté sur la propriété d'Ikungu au premier trimestre, puis ont été déplacées sur la propriété de Msasa au deuxième trimestre. Suite aux résultats positifs de la campagne de sondage sur la propriété Ikungu, MDN a décidé de concentrer ses efforts d'exploration sur cette propriété pendant le deuxième semestre. MDN a fait l'acquisition de la propriété Nikonga située 40 km au sud-est de la mine Tulawaka. La propriété est composée de 2 permis de prospection totalisant 50,71 km².

Ikungu

Les objectifs des programmes étaient de localiser des lentilles à hautes teneurs le long de l'horizon aurifère lors de la première campagne de forage, puis de démontrer la continuité verticale des lentilles à hautes teneur jusqu'à environ 300 mètres de profondeur lors de la deuxième campagne de forage.

La première campagne s'est déroulée du 27 janvier au 16 mars 2010. 11 sondages au diamant furent réalisés (IKD-27 à IKD-37), pour un total de 2 349 mètres.

La deuxième campagne a débuté le 1^{er} juillet pour se terminer le 12 novembre 2010. Un total de 6 599 m (IKD-38 à IKD-51), soit 14 sondages ont été réalisés, dont 4 686 m de sondages au diamant et 1 913 m de sondages RC (circulation inverse). Pour les cent premiers mètres de chaque sondage, la technique de forage à circulation inverse fût utilisée afin de réduire les coûts du programme forage.

A la fin de la campagne 2010 de forage, quatre forages additionnels à circulation inverse (IKBH-42 à IKBH-45) ont été effectués pour tester une anomalie géochimique directement dans le prolongement ouest de la structure minéralisée connue. Le but était de tester une zone où l'échantillonnage des sols a révélé un secteur enrichi en or, située à 600 mètres à l'ouest de la dernière intersection sur la structure minéralisée, soit le sondage IKD-33 (2,66 g/t Au/ 6,06m).

La structure Ikungu est maintenant connue par sondages sur une largeur de 2,6 km, à partir du sondage IKD-43 de la section 3850 E au sondage IKBH-42 de la section 1195 E. Le forage IKD-45 qui a recoupé 8,19 g/t Au sur 15,32 m (épaisseur vraie) démontre le fort potentiel aurifère en prouvant l'existence de lentilles très larges et à hautes teneurs. Les forages IKD-44 (3,01 g/t Au sur 4,99 m), IKD-47 (2,33 g/t Au sur 9,96 m) et IKD-48 (2,82 g/t Au sur 7,43 à 391,3 m, incluant 10,83 g/t Au sur 1,53 m) démontrent une continuité en profondeur et un élargissement de la structure d'Ikungu vers l'ouest.

Faits saillants des programmes de forages sur la propriété Ikungu

La structure aurifère Ikungu est maintenant identifiée sur forages pour plus de 2 600 m de longueur et jusqu'à 300 m de profondeur.

La structure demeure ouverte dans toutes les directions.

Les 42 forages implantés sur la structure aurifère ont tous recoupé la zone minéralisée. De ces 42 forages, 20 forages ont intercepté des intervalles minéralisés supérieurs à 3,0 g/t Au et une épaisseur minimum de 2,0 m.

Tableau de compilation des principaux résultats de forage recoupant l'horizon minéralisé :						
Numéro de trou	Section	De	À	Longueur (m)	Épaisseur vraie	Au g/t
IKD08	1960E	142,17	145,77	3,60	3,12	6,83
IKD-45	2230E	138,70	159,00	20,30	15,32	8,19
IKD04	2380E	226,04	230,88	4,84	1,66	6,74
IKD-39	2650E	358,00	362,00	4,00	3,06	9,73
IKD-18	2770E	242,00	245,00	3,00	2,60	5,79
IKD-34	2890E	97,20	99,80	2,60	2,25	6,63
IKD-28	3400E	34,50	37,50	3,00	2,60	10,95
IKD-36	3610E	51,60	64,00	12,40	10,74	5,81
SIK8	3730E	203,90	212,81	8,91	3,03	7,78
IKD-37	3745E	276,50	281,70	5,20	4,50	5,39
SIK1	3760E	133,16	146,60	13,44	4,55	7,31

L'ensemble des intervalles supérieurs à 3,0 g/t Au montre une moyenne pondérée des intervalles minéralisés de 7,13 g/t Au sur une épaisseur pondérée de 3,4 m.

Le forage IKD-45 (8,19 g/t Au sur 15,32 m) confirme la présence le long de cette structure de zones minéralisées à teneurs élevées et montrant des épaisseurs importantes.

Les sondages IKD-33, IKD-47 indiquent un épaississement de la structure vers l'ouest suggérant la possibilité de minéralisation additionnelle dans cette direction.

Les sondages IKD-48, IKD-51 et IKD-44 montrent de plus grandes épaisseurs en profondeur dans la zone centrale suggérant une cible d'exploration dans la direction de la plongée sud-est.

Des relevés de cartographie de surface ainsi que quelques intersections minéralisées sur des structures parallèles à la structure principale augmentent le potentiel de développer des zones minéralisées secondaires ou en parallèle.

Les forages IKBH-42 et IKDH-45 confirment l'extension vers l'ouest de plus de 600 m de la structure. Cet espace de 600 m devra être testé par des forages ultérieurs.

Msasa

Le programme de forage a débuté le 23 mars et s'est terminé le 28 avril. 14 forages RC totalisant 1 522 m et 3 forages au diamant totalisant 565 m furent réalisés.

Les résultats obtenus lors de cette première phase de forage sur la pro-

priété Msasa n'ont pas rencontré les attentes de la compagnie. Une révision de l'ensemble des données de cette propriété est en cours et nous avons réorienté notre programme de forage vers la propriété Ikungu.

Nikonga

MDN a fait l'acquisition, au mois de septembre, de la propriété Nikonga située 40 km au sud-est de la mine Tulawaka. La propriété est composée de deux permis de prospection totalisant 50,71 km².

Les informations régionales suggèrent un linéament orienté ouest nord-ouest reliant la propriété Nikonga à la mine Tulawaka. La propriété est couverte par deux anomalies aurifères des sols, séparées entre elles d'un km et parallèles au linéament régional. Des valeurs allant jusqu'à 580 ppb Au ont été détectées. Ces anomalies coïncident et forment les extensions de sites de mineurs artisans qui exploitent des roches volcaniques fortement silicifiées avec de fortes teneurs en or.

Les meilleurs résultats sont les suivants:				
Numéro du trou	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
MADD-01	191,00	192,00	1,00	2,43
MARC-115	18,00	19,00	1,00	1,95
MARC-115	70,00	71,00	1,00	1,70
MARC-118	38,00	39,00	1,00	1,93
MARC-120	52,00	53,00	1,00	0,52
MARC-121	4,00	5,00	1,00	8,23
MARC-123	5,00	6,00	1,00	15,50
MARC-129	19,00	20,00	1,00	1,22
MARC-129	20,00	21,00	1,00	1,31

Exploration au Québec

MC Gold

Au mois d'avril 2010, une entente avec SOQUEM permet l'acquisition du projet d'exploration aurifère MC Gold. L'entente confère à MDN l'option d'acquiescer un intérêt de 50 % dans le projet en échange d'une cédule de paiements et d'investissements en exploration pouvant aller jusqu'à un total de 5,25 millions \$ sur cinq ans.

La propriété est située à environ 5 km de la ville de Chibougamau dans le nord-ouest de la province. Elle est constituée de 56 claims totalisant une superficie d'environ 878 hectares. La stratégie d'acquisition par MDN d'un intérêt pouvant aller jusqu'à 50 % de cette propriété, était basée sur la présence d'une ressource qui aurait un potentiel de gîte de type porphyre à Au-Cu, ce qui en fait un projet à développer selon un modèle de gîte à fort tonnage et basses teneurs.

Les travaux de forage ont été complétés au troisième trimestre ainsi que les sites des sondages préparés sur le terrain. Les travaux de forage ont débuté le 7 octobre pour se terminer le 27 octobre 2010. Durant cette période, dix trous de calibre NQ (1206-10-31 à 1206-10-40) pour une longueur de 2 540 mètres linéaires, ont permis de recueillir 1 587 échantillons représentant une longueur échantillonnée de 2 232,6 mètres linéaires. Les sondages sont répartis sur quatre sections, soit deux sections au centre du gîte et deux sections dans le secteur ouest.

Ce premier programme avait deux objectifs: confirmer la continuité des teneurs et possiblement les augmenter car le manque d'échantillonnages dans les forages historiques au centre du gîte pourrait en avoir sous-évalué la teneur moyenne. Le second objectif vise à augmenter le tonnage dans la partie ouest du gîte.

La minéralisation de MC Gold est associée à une large enveloppe de pyrite disséminée de 200 m de largeur par 800 m de longueur. Le gîte demeure ouvert en profondeur et sur les extensions latérales. La minéralisation aurifère est contenue dans un intrusif de porphyre à quartz-feldspath et est présente également dans les roches immédiatement adjacentes à l'intrusif.

Avant l'implication de SOQUEM, seulement 48 % des carottes de forage avaient été échantillonnées (13 537 m des 27 924 m forés), soit seulement les intervalles à haut contenu en sulfures car ces travaux antérieurs visaient principalement la présence de veines à hautes teneurs. En 2000, SOQUEM a retrouvé les carottes de six forages antérieurs recoupant la zone minéralisée. Ces forages leur ont permis d'échantillonner la totalité de la minéralisation, incluant les intervalles à faible contenu en sulfures, et il s'est avéré que trois des six trous avaient des teneurs moyennes plus élevées par rapport aux résultats antérieurs.

Les forages 1206-10-31 à 1206-10-34 ont permis d'atteindre le premier objectif. Ils ont retourné des intervalles dont les moyennes pondérées des teneurs sont aussi bonnes et même supérieures aux

sondages historiques adjacents. Aussi, la présence d'intervalles à plus hautes teneurs comme dans le trou 1206-10-33 (7,81 g/t Au sur 11,9 mètres) confirme la présence de lentilles à plus hautes teneurs et leur distribution à travers le gîte pourrait avoir un impact majeur ;

1206-10-33 : 7,81 g/t Au sur 11,90 mètres
1206-10-34 : 1,89 g/t Au sur 37,50 mètres
1206-10-32 : 1,18 g/t Au sur 54,50 mètres
1206-10-31 : 0,90 g/t Au sur 51,50 mètres
incluant 2,80 g/t Au sur 10,00 mètres

Le deuxième objectif a aussi été atteint. Six sondages ont démontré une extension possible vers l'ouest et confirment un potentiel d'augmenter le tonnage des ressources connues du gîte. Les 6 sondages ont testé deux sections dans la partie ouest du gîte, soit les forages 1206-10-35, 36 et 40 à la section 541925m E et les sondages 1206-10-37, 38 et 39 à la section 541825m E. Ces deux sections sont situées à 150 mètres et à 250 mètres respectivement des résultats mentionnés ci-haut (1206-10-31 à 1206-10-34) ;

1206-10-35 : 1,16 g/t Au sur 29,2 mètres
1206-10-36 : 1,18 g/t Au sur 9,5 mètres
1206-10-39 : 1,26 g/t Au sur 7,5 mètres
1206-10-40 : 2,05 g/t Au sur 12,0 mètres

1206-10-32 (1,18 g/t Au sur 54,5 mètres) a été foré entre 2 sondages historiques qui sont partiellement échantillonnés, soit le 86-MOP2-07 (1,13 g/t Au sur 47,1 m) et 86-MOP2-08 (0,61 g/t Au sur 45,9 m).

1206-10-31 (0,89 g/t Au sur 51,5 m) a été foré près de la surface dans le prolongement vers le haut de l'intersection 1206-10-32 (1,18 g/t Au sur 54,5 m). L'intersection 1206-10-31 inclus un intervalle plus riche titrant 2,80 g/t Au sur 10,0 m qui coïncide avec une portion plus riche du sondage 1206-10-32 titrant 2,18 g/t Au /sur 21 m.

1206-10-34 (1,89 g/t Au sur 37,5 m) a été foré entre 2 sondages historiques qui sont partiellement échantillonnés, soit le 86-MOP2-09 (1,26 g/t Au sur 24,1 m) et 86-MOP2-10 (1,60 g/t Au sur 53,75 m).

1206-10-33 (7,81 g/t Au sur 11,9 m) est un intervalle d'une zone minéralisée près du contact de l'éponte inférieur du gîte, près du contact de l'intrusif porphyrique et des roches ultramafiques. Cette intersection indique un potentiel de lentilles à hautes teneurs à l'intérieur des enveloppes minéralisées. L'intersection du 1206-10-33 se connecte avec d'autres intersections à fortes teneurs tels que les sondages 86-MOP2-09 (8,64 g/t Au sur 0,6 m) et 87-MOP2-01 (10,46 g/t Au sur 0,6 m).

1206-10-35 (1,16 g/t Au sur 29,2 mètres) et 1206-10-37 (0,50 g/t Au sur 22,2m) sont interprétés comme étant des intersections situées à 150 mètres et 250 m respectivement plus à l'ouest de l'intersection rapportée en janvier, soit le trou 1206-10-35 (7,8 g/t Au sur 11,9 mètres). Cette lentille est située près du contact inférieur du gîte adjacente

au contact de l'intrusif avec la pyroxénite. Cette lentille minéralisée demeure ouverte sur son extension sud-ouest.

1206-10-36 (1,18 g/t Au sur 9,5 mètres) a recoupé 65 m sous l'intersection 1206-10-35 montrant une continuité verticale.

1206-10-40 (2,05 g/t Au sur 12,0 mètres) est une intersection située plus au nord qui serait une lentille additionnelle située plus haut dans le toit de la minéralisation. Cette intersection est à l'extérieur du bloc de ressources connues. Cette intersection pourrait coïncider avec l'intervalle historique du MOP2-06 (0,72 g/t Au sur 13 mètres) de la section 54 1500m E soit 425 m plus à l'ouest. Ces deux sondages suggèrent la présence d'une lentille minéralisée non testée par forage au nord-ouest des ressources connues.

La section 541 825m E des forages 1206-10-37, 38 et 39 montre une minéralisation qui se sépare en six intervalles avec des valeurs supérieures à 0,48 g/t Au distribuée sur des longueurs de 117 m à 146 m. La présence de minéralisation confirme une extension vers l'ouest. La distribution plus espacée des intervalles sur cette section entraîne une dilution et produit de larges intervalles à plus basses teneurs tels que 1206-10-37 (0,33 g/t Au sur 117 m), le 1206-10-38 (0,33 g/t Au sur 146 m) et le 1206-1039 (0,38 g/t Au sur 135 m).

Les forages les plus à l'ouest sur le gîte sont le 1206-00-02 (0,57 g/t Au sur 45 m) et le MOP2-6 (0,72 g/t Au sur 13 m) de la section 541 500m E et nous savons que le forage historique 1206-05-22 (0,79 g/t Au sur 28,7 m) qui a recoupé la minéralisation se situe un km plus à l'ouest. L'espace de un km entre ce forage et l'extrémité ouest du gîte est une cible prioritaire pour augmenter le tonnage.

Les résultats obtenus seront intégrés au modèle de bloc existant afin d'orienter les prochains travaux de forage d'exploration.

Le développement du projet Crevier

MDN inc. a reçu au cours de l'exercice financier 2010, l'analyse positive de l'Évaluation Économique Préliminaire quant à la possible mise en production d'une ressource de niobium (Nb) et de tantale (Ta), située au nord de la région du Lac-St-Jean, au Québec. L'Étude Économique Préliminaire a été réalisée par Met-Chem Canada inc.

Compte tenu d'un scénario de 4 000 tonnes par jour (tpj) et d'un investissement approximatif de 315,6 millions \$, le projet pourrait générer, à compter de la mise en production en 2013, un revenu moyen annuel de 125 millions \$ ainsi qu'un flux de trésorerie net annuel de l'ordre de 57 millions \$, et ce pendant la période d'exploitation de 18 ans. Le NI 43-101 « Évaluation économique préliminaire du projet Crevier » a été rendu public en février 2010.

Suite à cette évaluation positive, MDN et Les Minéraux Crevier inc. (MCI) ont pris la décision d'aller de l'avant avec l'étude de faisabilité ainsi qu'avec l'intention de commercialiser la ressource de niobium et de tantale identifiée sur le projet Crevier. Le conseil

de MDN a revu l'évaluation économique préliminaire et a approuvé l'acquisition d'un 10 % additionnel dans le capital-actions de MCI, tel que prévu à la suite de l'accomplissement de la Première Étape.

Au cours de la période, MDN a également décidé d'augmenter sa participation dans MCI de 38,75 % à 67,5 % par l'acquisition d'actions détenues par les actionnaires minoritaires. À la suite de cette transaction, les deux seuls actionnaires de MCI sont maintenant MDN inc. avec 67,5 % et IAMGOLD avec 32,5 %. L'achat s'est réalisé par un paiement au comptant de 582 750 \$ et par l'émission de 3 349 777 actions ordinaires de MDN inc. Les résultats de la compagnie MCI sont donc inclus dans les états financiers de la Société pour l'année 2010.

Réévaluation de la ressource minérale.

Une réévaluation de la ressource minérale de la propriété Crevier a été terminée au cours du second semestre de 2010. Cette mise à jour fait suite à une campagne de forages de 6 480 mètres effectuée sur la propriété au cours du deuxième semestre de 2009. Celle-ci a été menée concurremment à la préparation de l'Étude Économique Préliminaire présentée au début de janvier 2010 mais n'a pas été incluse dans les paramètres économiques de l'étude. Les faits saillants et positifs de la nouvelle ressource incluent une hausse de la teneur en niobium de 5,38 % et une hausse de la teneur en tantale de 17,6 %. Malgré une diminution de 1,48 % du tonnage indiqué et mesuré, la quantité d'oxyde de niobium contenue dans la nouvelle ressource indiquée et mesurée a augmenté de 3,8 % et celle d'oxyde de tantale de 15,8 %. De plus, 50 % de la ressource indiquée initiale est maintenant classée dans la catégorie mesurée.

En 2009, une correction à la baisse avait été effectuée sur les teneurs de niobium et de tantale rendues disponibles par SOQUEM. En 2010, les nouveaux forages ont confirmé que cette correction était adéquate pour la teneur de niobium mais que la correction sur la teneur du tantale n'était pas nécessaire, donc elle a été enlevée.

La campagne de forages de 2009 avait comme objectifs principaux :

- D'affirmer l'évaluation de la teneur en niobium et en tantale du gîte Crevier grâce à des forages de définition espacés de 50 mètres ;
- De convertir une partie de la ressource de la catégorie indiquée à la catégorie mesurée, améliorant ainsi la fiabilité des paramètres économiques que nous utiliserons pour l'étude de faisabilité en cours de préparation ;
- D'explorer les extensions possibles du gîte ;
- De vérifier et valider les anomalies localisées au nord de la propriété Crevier.

Le programme a rempli ses objectifs en définissant une ressource montrant une plus grande quantité de niobium et de tantale et a permis de transformer une partie de la ressource indiquée en ressources mesurée. Cette nouvelle ressource conforme à la norme NI 43-101 sera la base de l'étude de faisabilité en cours.

Le tableau suivant présente la mise à jour de la ressource en comparaison avec celle estimée en avril 2009						
	Nouvelle ressource minérale 2010 (NI43-101)			Ressource minérale 2009 (NI43-101)		
Catégorie	Million Tonnes	Nb ₂ O ₅ %	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Million Tonnes	Nb ₂ O ₅ %	Ta ₂ O ₅ (ppm)
Mesurée	12 465	0,199	234	nd	nd	nd
Indiquée	12 904	0,194	234	25 750	0,186	199
Total Mesurée +Indiquée	25 369	0,196	234	25 750	0,186	199
Présumée	15 423	0,17	252	16 880	0,162	204

Ressource minérale intérieure au gîte géologique, teneur de coupure de 0,1% Nb₂O₅
 Niobium : Haute teneur coupée à 0,5% Nb₂O₅
 Tantale : Haute teneur coupée à 550 ppm Ta₂O₅

Étude de faisabilité

L'étude de faisabilité commencée au début de 2010 suit son cours telle que planifiée par le programme de développement de la propriété Crevier. Au cours de l'année 2010, les principales activités ont été :

- Le développement métallurgique
- L'étude de référence environnementale
- La caractérisation géotechnique de la roche de la fosse à ciel ouvert
- La gestion des résidus miniers
- Le forage de l'extension sud de la fosse à ciel ouvert
- L'étude géotechnique des assises de la future usine de traitement du minerai.

Développement métallurgique

Les essais en laboratoire pour compléter le développement du circuit de flottation ainsi que la définition des critères d'opération de la future usine de flottation ont été développés et complétés. Les rapports finaux ont été reçus. Un échantillon de 400 tonnes de roches a été extrait de la propriété, concassé et préparé pour la mise en place de l'essai de traitement en pilotage. L'échantillon a été préparé au cours du quatrième trimestre 2010 et le pilotage sera complété au premier trimestre de 2011.

Les devis de travail pour la première série d'essais en lixiviation du concentré provenant du circuit de flottation ainsi que le devis de travail pour la réalisation des essais de caractérisation des propriétés mécaniques du minerai ont été complétés.

Les essais préliminaires de lixiviation ont été commencés à la fin de l'année 2010 et seront complétés lorsque le concentré produit par l'essai de pilotage sera disponible en début d'année 2011.

Étude de référence environnementale

Les travaux de terrain reliés aux inventaires sont complétés à 100 %. Le rapport de l'étude de référence sera disponible pour être intégré à l'étude de faisabilité au début de 2011, tel que prévu par le calendrier général de la préparation de l'étude de faisabilité.

Caractérisation géotechnique de la roche de la fosse à ciel ouvert.

L'investigation de terrain reliée à la caractérisation du massif rocheux dans le secteur de la future fosse à ciel ouvert a été complétée. Quatre forages aux diamants totalisant 1 030 mètres, 48 tests de mesure de la perméabilité ainsi que les essais en laboratoire pour la définition des paramètres géo-mécaniques ont été complétés lors du programme de terrain. Ces données géo-mécaniques et hydrologiques serviront à définir les paramètres de conception de la future fosse à ciel ouvert.

Gestion des résidus miniers

Les travaux reliés à la sélection de l'emplacement du futur parc de gestion des résidus miniers ont été complétés. Six différents sites ont été analysés afin d'en arriver à la sélection la plus appropriée. Trois sites ont été retenus et ont fait l'objet d'études plus détaillées. La sélection finale du site a été complétée ainsi que les travaux pour définir les caractéristiques géo-mécaniques du sous-sol. Les caractéristiques hydrogéologiques ont également été complétées. Les travaux à compléter dans ce champ d'activité sont : la localisation des bancs d'emprunts nécessaires à la construction des différentes composantes du parc à rejet ainsi que la conception du parc à résidus lui-même et de la halde à stérile qui sera complétée au cours du premier trimestre 2011.

Forage de l'extension sud de la fosse à ciel ouvert

Au cours du forage de définition de la ressource minérale du projet Crevier effectué en 2009, nous avons démontré que le gisement n'était pas fermé au sud. Deux sections de forages avaient indiqué une extension de la zone minéralisée sur plus de 200 mètres vers le sud.

Au cours du second trimestre de 2010, huit forages totalisant 2 090 mètres ont été effectués sur quatre sections de forage distantes de 100 mètres. Ces forages montrent que le dyke à syénite à néphéline, porteur de la minéralisation de niobium et de tantale, se poursuit toujours vers le sud. Les résultats d'analyses confirment que plusieurs intersections montrent toujours des valeurs comparables à celles du gisement principal bien que l'épaisseur du dyke en soit réduite.

Étude géotechnique des assises de la future usine de traitement du minerai.

Les travaux de terrain relatifs à l'acquisition des données géotechniques nécessaires à la localisation et à la construction de l'usine de traitement ont été complétés. Les résultats seront intégrés au cours des prochains mois, aux plans et devis de l'usine de traitement en préparation.

Frais d'exploration reportés

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a engagé 5 961 851 \$ en frais d'exploration reportés. De ce montant, une somme de 3 082 347 \$ a été dépensée pour les propriétés en Tanzanie, principalement sur les propriétés Ikungu (2 437 061 \$) et sur la propriété Msasa (455 401 \$). La Société a également effectué des travaux au Québec pour une valeur de 2 879 504 \$ principalement sur la propriété Crevier (2 508 787 \$) et sur la propriété Mc Gold (336 259 \$). Au 31 décembre 2010, les frais d'exploration reportés relativement aux propriétés minières étaient de 22 465 655 \$ comparativement à 16 068 387 \$ au 31 décembre 2009.

Actif, avoir des actionnaires et liquidités

Le total de l'actif est de 48 391 975 \$ au 31 décembre 2010 par rapport à 44 566 803 \$ au 31 décembre 2009. La variation s'explique principalement par l'augmentation des frais d'exploration reportés ainsi que par la consolidation de la compagnie MCI.

L'avoir des actionnaires était de 43 526 937 \$ au 31 décembre 2010 en comparaison avec 44 245 826 \$ au 31 décembre 2009, la variation étant principalement attribuable à l'émission d'actions pour l'acquisition du projet Crevier (1 641 391 \$). L'émission d'actions pour la rémunération à base d'actions (676 649 \$) conformément au régime d'intéressement à long terme est en partie réduite par la perte de l'exercice.

Les liquidités de la Société à court et long terme sont disponibles pour le paiement des frais d'administration, le financement des activités d'exploration et pour soutenir le plan de croissance de la Société.

Capital-actions

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la société a émis 3 349 777 actions ordinaires au prix de 0,49 \$ pour l'acquisition de MCI, ainsi que 1 318 334 actions conformément au régime d'encouragement à long terme. Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions en circulation était donc de 98 444 024 en comparaison de 93 775 913 au 31 décembre 2009.

Besoins de liquidités pour l'exercice financier 2011

La production d'or a débuté en mars 2005 à la mine Tulawaka. Selon l'entente de partenariat, la Société reçoit une quote-part de 30 % des liquidités disponibles provenant de l'exploitation de la propriété minière. Pour l'exercice financier en cours, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, les besoins en liquidités de la Société sont évalués à approximativement 9 000 000 \$ et comprennent notamment les frais fixes et les dépenses d'exploration en Tanzanie, au Québec ainsi que dans MCI. Sans prendre en considération les revenus générés par les versements futurs des excédents en liquidités qui devraient être versés par la mine Tulawaka, la Société possède les liquidités requises pour combler ses besoins au cours des 12 prochains mois.

Facteurs de risque

Le principal revenu de la Société provient de redevances générées par l'exploitation de la mine Tulawaka en Tanzanie, laquelle est en production depuis mars 2005 et dont la durée de vie demeure liée aux réserves aurifères exploitables. Les travaux d'exploration mis en place à Tulawaka ont pour objectif de prolonger la durée de vie de la mine au-delà de juillet 2012 en utilisant essentiellement les ressources aurifères souterraines.

À l'exception de son investissement dans MCI qui est au stade de l'évaluation, les autres propriétés minières détenues par la Société n'en sont qu'au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société sera liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'évaluation et d'exploration et de mises en valeur subséquentes, lesquelles pourront également être influencées par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financement, la valeur marchande de l'or et la nature compétitive de l'industrie.

Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'évaluation et d'exploration et de développement de réserves. S'il y avait absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépendrait des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Dans ce contexte, les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à obtenir les fonds requis à son développement.

Cours des minéraux

Des facteurs indépendants de la volonté des dirigeants de la Société peuvent influencer sur la valeur marchande de l'or, des métaux de base ou de tout autre minéral découvert. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des phénomènes naturels, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou, choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement d'indemnités découlant de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction. De plus, comme la Société fait des affaires avec des pays étrangers, elle doit se soumettre aux autorités et politiques gouvernementales de ces derniers.

Opérations entre apparentés

Dans le cadre de l'acquisition de MCI, la Société a versé au premier trimestre de 2010, 459 000 \$ et a émis 1 488 790 actions à un actionnaire, qui est devenu par la suite président et administrateur ainsi qu'à un administrateur de MDN, pour l'achat des 600 000 actions de MCI qu'ils détenaient (représentant 15 % des actions en circulation de MCI). De plus, au cours de la période la Société a versé des honoraires professionnels de 18 000 \$ à ce même administrateur.

Ces opérations effectuées dans le cours normal des activités de la Société, ont été effectuées à la valeur d'échange qui représente la valeur de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Au cours du troisième trimestre, suite à l'émission des actions du régime d'intéressement à long terme, la Société a consenti un prêt à deux de ses dirigeants pour une valeur de 62 400 \$. Ce prêt, portant intérêt au taux de 1 %, est remboursable en tout temps, en tout ou en partie et son remboursement intégral sera exigible le 31 décembre 2012. Si l'emprunteur cesse d'être un employé du prêteur, le prêt devient exigible immédiatement.

Instruments financiers

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les comptes fournisseurs, et les charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Le niveau de données d'entrée utilisé par la société pour évaluer la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est le Niveau 2.

Le niveau de données d'entrée utilisé par la société pour évaluer la juste valeur des placements temporaires et des placements à long terme est le Niveau 1, car elles sont évaluées selon les prix cotés sur les marchés.

Politique de dividendes

Depuis la date de sa constitution, la Société n'a déclaré ni versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision de verser des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société sera prise par le conseil d'administration selon son évaluation de la situation financière de la Société, tout en tenant compte des besoins de financement pour assurer sa croissance future et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents dans les circonstances.

Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés.

Les estimations importantes comprennent les revenus de redevances, les actifs et les passifs d'impôts futurs, l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel, l'évaluation du crédit de droits miniers remboursables pour perte et du crédit d'impôt relatif aux ressources, la juste valeur des options d'achat d'actions et de bons de souscription attribués, des propriétés minières et des frais d'exploration reportés ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Propriétés minières et frais d'exploitation

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût et les frais d'exploration s'y rapportant sont reportés; ces coûts sont diminués de l'aide gouvernementale afférente. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à un gisement, inscrits aux propriétés minières et frais d'exploration reportés, sont virés à l'actif incorporel. Ils sont alors amortis sur la base des unités de production de l'exercice et des réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Crédit de droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines du Québec*. Ce crédit de droits miniers, au taux de 12 % sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec, est comptabilisé à titre de recouvrement d'impôt.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt relatif aux ressources pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés. Le crédit d'impôt relatif aux ressources peut atteindre jusqu'à 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais d'exploration reportés.

Regroupement d'entreprises et participation des actionnaires ne donnant pas le contrôle

i) Regroupement d'entreprises

La Société a adopté le chapitre 1582 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), Regroupements d'entreprises, qui établit de nouvelles directives sur la comptabilisation des entreprises acquises.

Ce nouveau chapitre requiert, entre autres, que tous les actifs et passifs identifiables acquis soient comptabilisés à la juste valeur, que les coûts d'acquisition soient reconnus à titre de dépense au moment où ils sont engagés et que les passifs associés aux frais de restructuration ou d'abandon d'activités soient reconnus seulement s'ils répondent à la définition d'un passif à la date d'acquisition. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur la situation économique ou sur les résultats de la Société.

ii) Participations ne donnant pas le contrôle

La Société a adopté le chapitre 1602 du Manuel de l'ICCA, *Participations ne donnant pas le contrôle*, afin de fournir des directives sur la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle à la suite d'un regroupement d'entreprises. Par conséquent, le chapitre 1600, *États financiers consolidés*, a été remplacé par le chapitre 1601, *États financiers consolidés*. L'impact de cette norme est que la participation ne donnant pas le contrôle doit être présentée comme une composante distincte des capitaux propres dans le bilan consolidé. Le bénéfice net est calculé avant la participation ne donnant pas le contrôle dans l'état des résultats pour ensuite être attribué aux actionnaires et à la participation ne donnant pas le contrôle.

Convergence IFRS

Équipe

L'équipe de convergence de la Société est dirigée par le chef de la direction des finances qui est membre de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec. Le président ainsi que le comité

de vérification sont informés des progrès accomplis tout au long du processus.

La Société utilise un plan d'action en quatre étapes pour la transition aux IFRS :

Étape 1 : diagnostic

L'étape initiale du diagnostic a été complétée en 2009 à l'aide d'une analyse préliminaire des écarts des processus comptables et administratifs.

Étape 2 : conception et planification

Étape 2.1 : Conventions comptables

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS a été complétée pendant le quatrième trimestre de 2010. En général, beaucoup d'efforts **devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations**.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants ; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Le conseil canadien des normes comptables promulgue les PCGR du Canada ainsi que les IFRS et mène d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, ainsi que sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes :

Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et donc prescrit dans ces conditions :

- des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ;
- des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

La Société croit que les choix disponibles en vertu d'IFRS 1 devraient permettre aux soldes d'ouverture du 1^{er} janvier 2011 de rester similaire à la balance de fermeture du 31 décembre 2010. La Société s'attend à ce que les principales décisions finales en matière d'exemptions permises par l'IFRS 1 soient approuvées par la Direction au cours du premier trimestre de 2011.

Dépréciation (IAS 36)

IFRS requiert un test de dépréciation en une étape (le test de dépréciation est fait en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt que celui en deux étapes selon les PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle).

IFRS requiert le renversement des pertes de dépréciation (sauf pour l'achalandage) là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Le test de dépréciation devrait être fait au niveau de l'actif à long terme et les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »).

La Société croit que les modifications de cette convention ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers lors du basculement. Mais dans les années subséquentes, cette convention pourrait générer plus de dépréciation car le test en une seule étape sera utilisé.

Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent.

Lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche, à une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.

La Société croit que les modifications de cette convention devraient avoir une incidence sur les états financiers quoique limitée. De plus, dans les années subséquentes, la charge de rémunération à base d'actions pour les octrois avec une période d'acquisition graduelle sera plus importante dans les premiers mois comparativement à la méthode linéaire.

Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)

Selon IFRS, la Société a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles.

Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

La Société croit que les modifications de cette convention n'auront pas d'incidence sur les états financiers à la date de basculement et dans les années à venir.

Immobilisations (IAS 16, IFRIC 1)

Selon IFRS, la Société peut choisir le modèle du coût ou de la réévaluation. Les PCGR canadiens comptabilisent les immobilisations selon le modèle du coût. La Société ne choisira pas le modèle de la réévaluation dû aux difficultés et aux efforts nécessaires afin de déterminer la juste valeur.

Selon IFRS, chaque composante ou partie d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de cette immobilisation doit être amortie séparément. On retrouve une exigence semblable au Canada cependant les PCGR canadiens précisent que la ventilation est réalisée lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et conséquemment la pratique courante consiste à ne pas mettre en œuvre la ventilation des composantes importantes. IFRS peut faire en sorte que plus de détails seront nécessaires pour maintenir le sous registre des immobilisations. IFRS exige que la méthode d'amortissement et la durée de vie de l'immobilisation soient revues annuellement. Les PCGR ont la même exigence, mais sur une base périodique.

La Société croit que les modifications de cette convention n'auront pas d'incidence sur les états financiers à la date de basculement car les immobilisations qu'elle détenait au 1^{er} janvier 2010 n'avaient pas de composantes individuelles importantes. Néanmoins dans les années à venir, elle devra porter une attention particulière pour identifier les composantes de chaque immobilisation.

Instruments financiers (IAS 39)

Tous les actifs financiers doivent être classés dans les catégories « prêts et créances », « détenus jusqu'à leur échéance », « à la juste valeur par le biais du compte de résultat » ou « disponibles à la vente ». Comme dans le cas des IFRS, tous les actifs financiers doivent être classés dans les catégories « prêts et créances », « détenus jusqu'à leur échéance », « détenus à des fins de transactions » (à la juste valeur par le biais des résultats) ou « disponibles à la vente ».

Les PCGR canadiens présentent toutefois des différences par rapport aux IFRS, en ce qui a trait aux types d'actifs qui peuvent être classés dans chacune de ces catégories.

Lors de sa comptabilisation initiale, un instrument financier ne peut être désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat que s'il satisfait à certains critères. Comme dans le cas des IFRS, lors de sa comptabilisation initiale, un instrument financier ne peut être désigné comme étant détenu à des fins de transaction (et évalué à la juste valeur par le biais des résultats) que s'il satisfait à certains critères. Toutefois, ces critères sont moins restrictifs que ceux qui sont énoncés dans les IFRS.

La Société évalue présentement l'impact des ces modifications potentielles.

Étape 2.2 Préparation des états financiers

Durant le quatrième trimestre de 2010, une ébauche du modèle d'états financiers IFRS a été préparée et les éléments de convergence ont été identifiés.

Étape 2.3 Formation et communications

Durant le troisième trimestre 2010, la Société a engagé ses auditeurs pour l'assister dans la transition et au besoin donner la formation appropriée aux employés

Étape 2.4 Systèmes d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une Société au stade d'exploration. La Société sera en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS et aucun problème important n'est prévu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence.

La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Étape 2.5 Contrôles internes

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Durant le troisième trimestre de 2010, les dirigeants de la Société ont révisé les processus de divulgation afin de tenir compte des changements importants survenus aux contrôles internes.

Étape 2.6 Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société n'a pas de dette ni d'obligation de capital. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus lorsqu'elle complètera des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération

qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou des objectifs financiers.

Étape 3 mise en œuvre

À cette étape, la Société appliquera les changements qui auront été développés à l'étape 2 incluant les changements aux processus et conventions comptables. La Société quantifiera aussi les impacts IFRS.

La Direction préparera la structure du premier jeu d'état financier au 31 mars 2011 avec le solde d'ouverture du 1^{er} janvier 2010 et les comparables du 31 mars 2010 accompagnés des divulgations exigées.

La Direction complètera cette étape au cours du premier trimestre 2011.

Étape 4 après la mise en œuvre

La Direction préparera des états financiers en conformité avec IFRS pour les périodes intermédiaires et la fin d'année se terminant le 31 décembre 2011.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information

Le président, le chef de la direction et le chef de la direction des finances ont conçu (ou fait concevoir), sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur soit communiquée, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires et annuels sont établis. L'évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 décembre 2010 par les dirigeants de la Société et sous leur supervision, en l'occurrence le président et le chef de la direction des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que les contrôles et procédures de présentation de l'information n'étaient pas efficaces pour les raisons énoncées au paragraphe suivant.

Les Sociétés de petites tailles comme MDN ne possèdent pas nécessairement toutes les connaissances techniques reliées à l'égard de l'information financière, principalement dans l'interprétation des nouveaux chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») et à l'extrême complexité technique de certaines transactions qui requiert une compréhension en profondeur des PCGR du Canada. Comme résultat, certaines de ces transactions peuvent être comptabilisées incorrectement et potentiellement peuvent entraîner une inexactitude significative dans les états financiers de la Société.

Pour adresser ce risque, la Société a comme mesure de contrôle de consulter des spécialistes dans ce domaine pour l'aider dans l'interprétation et la comptabilisation de ces transactions inhabituelle.

La direction s'est rendue compte que ce contrôle n'as pas été efficace lors de la préparation des états financiers non vérifiés du premier trimestre 2010, plus spécifiquement en choisissant l'application du nouveau chapitre 1582 du manuel de l'ICCA, *Regroupements d'entreprises*, lors de l'acquisition de MCI ainsi que dans l'interprétation d'un contrat signé avec un ancien employé de la Société. Pour cette raison, la Société a dû amender et redresser les états financiers du premier trimestre 2010.

Subséquemment à la période terminée le 31 mars 2010, la direction a apporté les améliorations nécessaires à la conception des contrôles de consultation afin de lui permettre de conclure de leur efficacité dans le futur.

Événements subséquents

Le 21 janvier 2011, suite à l'exécution de la deuxième tranche d'investissement en travaux d'exploration de 2 000 000 \$ dans MCI, le conseil d'administration de la Société a autorisé l'exercice de l'option d'augmenter sa participation dans MCI de 5% et a approuvé le programme d'investissement en travaux d'exploration additionnel de 2 000 000 \$.

Le 16 mars 2011, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 625 000 \$ pour l'acquisition de la tranche additionnelle de 5% de MCI. Suite à cette transaction, la Société et la participation ne donnant pas le contrôle détiendront respectivement 72,5% et 27,5% de MCI.

Perspectives

En 2011, MDN va continuer d'être actif dans tous ses principaux secteurs d'activités. La grande majorité de la production viendra de la mine souterraine et de la pile de minerai de basse teneur localisée en surface. De plus, un important programme d'exploration sous terre sera mis en place avec l'objectif d'augmenter la durée de vie de la mine en y remplaçant les réserves exploitées.

MDN sera active en Tanzanie en continuant ses propres programmes d'exploration incluant essentiellement 8 000 mètres de forage sur sa propriété Ikungu. Au Canada, les efforts seront surtout concentrés sur la poursuite des travaux d'exploration sur la propriété MC Gold et dans la finalisation de l'étude de faisabilité pour le projet Crevier.

Notre équipe sera active pour développer les stratégies de financement de la Société en général et du financement de la poursuite des travaux dans le cadre du projet Crevier.

Tout au long de l'année, notre équipe technique sera à la recherche d'opportunités de développement des affaires en continuant la recherche de propriété avancées montrant un potentiel de développement rapide et en étant toujours à l'affût de possibles acquisitions pour améliorer la qualité de ses propriétés d'exploration.

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes, et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'or, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

Les documents d'information continue de la Société peuvent aussi être consultés sur le site SEDAR au www.sedar.com.

Sommaires financiers

Les tableaux ci-dessous donnent un sommaire des principaux éléments financiers des trois derniers exercices financiers et des huit derniers trimestres.

Pour les trois derniers exercices financiers (12 mois)			
	2010	2009	2008
Produits totaux	195 097 \$	7 109 664 \$	27 256 716 \$
Bénéfice net (Perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	(3 225 842) \$	824 029 \$	21 956 836 \$
Bénéfice net (Perte nette) par action attribuable aux actionnaires de la société	(0,033) \$	0,009 \$	0,239 \$
Frais d'exploration	5 961 851 \$	2 716 069 \$	4 006 036 \$
Créances	1 967 190 \$	3 561 291 \$	6 019 795 \$
Actif total	48 391 975 \$	45 245 826 \$	44 757 545 \$
Capitaux propres			
Total	43 526 937 \$	44 566 803 \$	44 185 847 \$
Par action	0,44 \$	0,45 \$	0,46 \$

Pour les huit derniers trimestres 2010				
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Produits totaux	58 611 \$	42 569 \$	33 015 \$	60 902 \$
Bénéfice net (Perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	(1 161 380) \$	(1 457 009) \$	(516 905) \$	(90 548) \$
Bénéfice net (Perte nette) par action attribuable aux actionnaires de la société	(0,012) \$	(0,015) \$	(0,0053) \$	(0,003) \$

Pour les huit derniers trimestres 2009				
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Produits totaux	1 915 619 \$	2 849 265 \$	2 790 286 \$	(445 506) \$
Bénéfice net (Perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	794 214 \$	1 153 330 \$	737 649 \$	(1 861 164) \$
Bénéfice net (Perte nette) par action attribuable aux actionnaires de la société	0,008 \$	0,012 \$	0,008 \$	(0,020) \$

Rapport de la direction

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. KPMG, s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés auditeurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion quant aux états financiers de la Société.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent avec la direction afin de réviser les états financiers et de discuter des questions touchant l'audit.

Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société pour l'année 2010.

À Montréal, Canada

Le 22 mars 2011



Serge Bureau, ing.
Président & chef de la direction



Yves Therrien, CMA
Vice-président, Finances

États financiers consolidés

États financiers consolidés

pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

Rapport des auditeurs indépendants



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 03A

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

Aux actionnaires

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de MDN inc., qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2010, les états consolidés des résultats et du résultat étendu, de l'avoir des actionnaires, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MDN inc. au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers consolidés de MDN inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée le 26 février 2010.

Comptables agréés

Le 22 mars 2011

À Montréal, Canada

31 décembre 2010 et 2009

Bilans consolidés

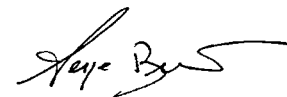
Actif	2010	2009
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 974 737 \$	12 200 029 \$
Placements temporaires (note 3)	4 445 522	5 162 243
Créances	1 621 186	3 534 535
Impôts miniers à recevoir	346 004	26 756
Frais payés d'avance	31 473	32 023
	11 418 922	20 955 586
Placement dans une société satellite (note 2)	–	4 128 228
Placements à long terme (note 4)	1 332 163	–
Propriétés minières (note 5)	10 336 704	2 301 406
Frais d'exploration reportés (note 6)	22 465 655	16 068 387
Immobilisations corporelles (note 7)	42 511	45 699
Actif incorporel (note 7)	179 020	179 020
Actifs d'impôts futurs (note 15)	2 617 000	1 567 500
	48 391 975 \$	45 245 826 \$

Passif et capitaux propres	2010	2009
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 228 514 \$	679 023 \$
Autre passif (note 8)	226 375	–
Passifs d'impôts futurs (note 15)	2 550 900	–
Capitaux propres:		
Participation ne donnant pas le contrôle	859 249	–
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	62 823 630	60 505 590
Bons de souscription	–	74 219
Surplus d'apport	6 515 339	6 569 228
Déficit	(25 812 032)	(22 582 234)
	43 526 937	44 566 803
	44 386 186	44 566 803
Engagements (note 12)		
Éventualités (note 13)		
Événements postérieurs (note 18)		
	48 391 975 \$	45 245 826 \$

Conseil d'administration :



Paul Gobeil, F.C.A., administrateur



Serge Bureau, ing., administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des résultats et du résultat étendu

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009		
	2010	2009
Produits		
Redevances provenant de l'exploitation d'une propriété minière	– \$	6 954 228 \$
Intérêts	195 097	155 436
	195 097	7 109 664
Frais d'administration (note 14)	4 013 963	4 091 314
(Perte) bénéfice avant les postes suivants	(3 818 866)	3 018 350
Autres charges		
Variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	60 730	16 369
Perte de change étranger	193 346	363 043
Quote-part dans les pertes d'une société satellite	–	19 272
Radiation de propriétés minières et de frais d'exploration reporté	–	852 937
	254 076	1 251 621
(Perte) bénéfice avant impôts	(4 072 942)	1 766 729
Impôts sur les résultats (note 15)		
(Recouvrés) Exigibles	(251 069)	382 000
Recouvrables suite au report de pertes d'exercices antérieurs	–	(382 000)
Futurs	(502 101)	942 700
	(753 170)	942 700
(Perte nette) bénéfice net et résultat étendu	(3 319 772) \$	824 029 \$
Attribuables aux actionnaires de la Société	(3 225 842) \$	824 029 \$
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	(93 930)	–
(Perte nette) bénéfice net par action de base et diluée	(0,033) \$	0,009 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	97 495	94 839

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés de l'avoir des actionnaires

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009							
	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital-actions	Nombre de bons de souscription en circulation	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	TOTAL
Solde au 31 décembre 2008	95 325 413	61 514 951 \$	2 133 154	237 743 \$	5 937 704 \$	(23 504 551) \$	44 185 847 \$
Émission d'actions	125 000	71 250	–	–	–	–	71 250
Rachat d'actions	(1 674 500)	(970 371)	–	–	–	–	(970 371)
Frais d'émission et de rachat d'actions	–	–	–	–	–	(11 952)	(11 952)
Excédent du capital déclaré des actions rachetées sur la contrepartie versée	–	(110 240)	–	–	–	110 240	–
Bons de souscription expirés	–	–	(1 833 154)	(163 524)	163 524	–	–
Rémunération à base d'actions	–	–	–	–	468 000	–	468 000
Bénéfice net	–	–	–	–	–	824 029	824 029
Solde au 31 décembre 2009	93 775 913	60 505 590	300 000	74 219	6 569 228	(22 582 234)	44 566 803
Émission d'actions	3 349 777	1 641 391	–	–	–	–	1 641 391
Frais d'émission d'actions	–	–	–	–	–	(3 956)	(3 956)
Rémunération à base d'actions	1 318 334	676 649	–	–	(128 108)	–	548 541
Perte nette	–	–	–	–	–	(3 225 842)	(3 225 842)
Bons de souscription expirés	–	–	(300 000)	(74 219)	74 219	–	–
Solde au 31 décembre 2010	98 444 024	62 823 630 \$	–	– \$	6 515 339 \$	(25 812 032) \$	43 526 937 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009		
	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	(3 319 772) \$	824 029 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	548 541	468 000
Quote-part dans les pertes d'une société satellite	–	19 272
Radiation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés	–	852 937
Impôts futurs	(502 501)	942 700
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	9 266	282 586
Variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	60 730	–
Charge de désactualisation relative à l'autre passif	36 646	–
Variation de l'indemnité de départ présentée dans l'autre passif	289 729	–
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 17)	2 977 173	2 703 153
	100 212	6 092 677
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat d'actions	–	(970 371)
Frais d'émission et de rachat d'actions	(3 956)	(11 952)
	(3 956)	(982 323)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Investissement dans une société satellite (note 2)	(1 127 500)	(4 147 500)
Acquisition d'une participation donnant le contrôle du projet de MCI, déduction faite de l'encaisse (note 2)	(441 432)	–
Acquisition de placements	(5 638 415)	(5 143 256)
Cession de placements	5 377 243	1 000 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 403)	(16 008)
Acquisition de propriétés minières	(214 110)	(115 650)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(5 271 931)	(2 569 172)
	(7 321 548)	(10 991 586)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 225 292)	(5 881 232)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12 200 029	18 081 261
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 974 737 \$	12 200 029 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des frais d'exploration reportés

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009		
	2010	2009
Géologie	2 223 984 \$	524 037 \$
Analyse	257 526	126 238
Forage	2 706 533	1 291 524
Géophysique	750	27 324
Autres frais d'exploration	773 058	746 946
Acquisition de frais d'exploration reportés (note 2)	1 277 883	–
	7 239 734	2 716 069
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	(842 466)	(119 565)
Dépréciation de frais d'exploration reportés (note 6)	–	(727 969)
	6 397 268	1 868 535
Solde au début de l'exercice	16 068 387	14 199 852
Solde à la fin de l'exercice	22 465 655 \$	16 068 387 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

MDN inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies du Québec*, procède à l'exploration et au développement de propriétés minières.

La récupération des montants indiqués au titre de propriétés minières et des frais reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Au 31 décembre 2010, la valeur nette comptable des propriétés minières représente, selon la direction, la meilleure estimation de leur valeur recouvrable nette. Cette valeur pourrait toutefois être réduite dans le futur.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

1. Principales conventions comptables

Adoption de nouvelles méthodes comptables

a) Regroupement d'entreprises et participations ne donnant pas le contrôle

i) Regroupement d'entreprises

La Société a adopté le chapitre 1582 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), *Regroupements d'entreprises*, qui établit de nouvelles directives sur la comptabilisation des entreprises acquises.

Ce nouveau chapitre requiert, entre autres, que tous les actifs et passifs identifiables acquis soient comptabilisés à la juste valeur, que les coûts d'acquisition soient reconnus à titre de charges au moment où ils sont engagés et que les passifs associés aux frais de restructuration ou d'abandon d'activités soient reconnus seulement s'ils répondent à la définition d'un passif à la date d'acquisition. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur la situation économique ou sur les résultats de la Société.

ii) Participations ne donnant pas le contrôle

La Société a adopté les recommandations du chapitre 1602 du Manuel de l'ICCA, *Participations ne donnant pas le contrôle*, qui traite des directives sur la comptabilisation

des participations ne donnant pas le contrôle à la suite d'un regroupement d'entreprises. De plus, le chapitre 1600, *États financiers consolidés*, a été remplacé par le chapitre 1601, *États financiers consolidés*. L'impact de cette norme sur les états financiers de la Société est que la participation ne donnant pas le contrôle doit être présentée comme une composante distincte des capitaux propres dans le bilan consolidé. Le bénéfice net est calculé avant la participation ne donnant pas le contrôle dans l'état des résultats pour ensuite être attribué aux actionnaires et à la participation ne donnant pas le contrôle en fonction de leur pourcentage de participation.

Modifications de méthodes comptables futures

b) Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a annoncé que les normes comptables du Canada allaient converger vers les Normes internationales d'information financière et que les compagnies publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences sur ses états financiers.

Méthodes comptables actuelles

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance initiale était d'au plus trois mois à compter de leur date d'acquisition.

d) Constatation des produits

Les revenus de redevances provenant de l'exploitation d'une propriété minière sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré et que la Société est en mesure d'en estimer le montant avec suffisamment de précision.

e) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, MDN Tanzania Ltd. (détenue à 100 %) et Minéraux Crevier inc. (« MCI ») (détenue légalement à 67,5 %). Les transactions et les comptes réciproques ont été éliminés lors de la consolidation.

f) Crédit de droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines du Québec*. Ce crédit de droits miniers remboursable, au taux de 12 % sur les frais liés aux activités minières engagés au Québec, est comptabilisé à titre de recouvrement d'impôts.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt relatif aux ressources pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés. Le crédit d'impôt relatif aux ressources pourrait

atteindre 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais d'exploitation reportés.

g) Immobilisations corporelles et l'actif incorporel

L'actif incorporel est amorti selon le mode d'amortissement variable au taux de 3,9 % appliqué sur les redevances provenant de l'exploitation de la propriété minière. Cette estimation est révisée sur une base annuelle par la direction, selon les redevances prévues provenant de l'exploitation de la propriété minière qui seront versées à la Société. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % et de 30 %.

h) Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût et les frais d'exploration s'y rapportant sont reportés; ces coûts sont diminués de l'aide gouvernementale afférente. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à un gisement, inscrits aux propriétés minières et frais d'exploration reportés, sont virés à l'actif incorporel. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

i) Conversion des devises

La Société utilise la méthode temporelle pour comptabiliser ses opérations conclues en devises étrangères ainsi que les postes des états financiers des établissements étrangers intégrés. Selon cette méthode, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine et les postes des résultats sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains ou les pertes de change qui résultent de cette conversion sont portés à l'état des résultats.

j) Impôts sur le bénéfice

La Société a recours à la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le bénéfice. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

k) Actions accréditives

La Société finance une portion de ses programmes d'exploration par le biais d'émissions d'actions accréditives. Les avantages fiscaux relatifs à ces travaux d'exploration sont transférés aux investisseurs. Les actions ordinaires émises suite aux financements par actions accréditives sont comptabilisées au capital-actions à leur prix d'émission. Selon la méthode du passif fiscal, en considérant les délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») 146, les impôts futurs

afférents aux écarts temporaires sont comptabilisés au moment où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs avec un charge correspondante aux frais d'émission d'actions dans le déficit.

l) Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont imputés au déficit au cours de l'exercice qu'ils sont engagés.

m) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions, lequel est décrit à la note 9. La Société utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et un modèle binomial pour comptabiliser la charge de rémunération relative à l'attribution des options à l'intention des employés, des administrateurs et des dirigeants. Lors de l'attribution, la Société constate la charge aux résultats et la contrepartie est créditée au surplus d'apport. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits. Le produit de l'exercice des options, tout comme la tranche connexe comptabilisée auparavant au surplus d'apport, sont crédités au capital-actions. La Société comptabilise les attributions de bons de souscription pour la rémunération de courtiers ou d'agents lors de financement selon la méthode de la juste valeur déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge est comptabilisée dans les frais d'émission d'actions et la contrepartie aux bons de souscription. Le produit de l'émission des bons de souscription est crédité au capital-actions.

n) Résultat par action

Le bénéfice net par action de base est calculé selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. L'effet dilutif des options et des bons de souscription sur actions est établi en utilisant la méthode du rachat d'actions.

o) Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon cette norme, les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers.

L'évaluation initiale des actifs financiers et des passifs financiers se fait à la juste valeur.

L'évaluation ultérieure des instruments financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances ou les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a classé la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances avant le 1^{er} janvier 2010, les placements temporaires et les

placements à long terme comme étant détenus à des fins de transaction. Les nouvelles créances à partir du 1^{er} janvier 2010 sont classés comme des prêts et créances. Tous les passifs financiers de la Société ont été classés comme autres passifs financiers.

Le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers - informations à fournir*, exige également l'utilisation d'une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données servant à l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 : Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Évaluation fondée sur des données autres que des prix cotés pour les actifs ou passifs inclus dans la catégorie Niveau 1 et qui sont observables, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés

Un instrument est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

p) Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés.

Les estimations importantes comprennent les revenus de redevances, les actifs et les passifs d'impôts futurs, l'amortissement de l'actif incorporel, l'évaluation du crédit de droits miniers et du crédit d'impôt relatif aux ressources, la juste valeur des options d'achat d'actions et de bons de souscription attribués, la valeur recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés ainsi que la mesure de certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

2. Acquisition d'une participation donnant le contrôle du projet de MCI

En février 2009, la Société a eu la possibilité d'évaluer le potentiel économique du projet de MCI. À la suite de cette évaluation, la Société en est venue à la conclusion que l'acquisition graduelle du projet pourrait représenter une valeur ajoutée importante pour ses actionnaires.

Le 29 janvier 2010, la Société a augmenté sa participation de 28,75 % à 38,75 % en contrepartie de 950 000 \$ en espèces payées aux actionnaires de MCI et en exécutant pour 2 000 000 \$ d'investissement en frais d'exploration.

Le 16 février 2010, la Société a obtenu le contrôle de MCI par l'acquisition de 28,75 % des actions avec droit de vote par un paiement en espèces de 582 750 \$ et par l'émission de 3 349 777 actions de la Société d'une valeur de 1 641 391 \$. La participation de la Société dans MCI est donc passée de 38,75 % à 67,5 %.

L'acquisition de la participation dans MCI a permis d'acquérir un projet avancé avec une ressource reconnue selon l'instrument national 43-101 et ayant le potentiel d'être mise en production dans un laps de temps relativement court.

À la suite de la transaction donnant le contrôle à la Société, les options permettant à la Société d'augmenter sa participation ont été modifiées. La Société possède l'option d'augmenter sa participa-

tion dans MCI de 5 % en exécutant des investissements en travaux d'exploration de 2 000 000 \$ dans MCI et en payant 625 000 \$, en espèces ou en actions au gré de la Société, à l'actionnaire sans contrôle d'ici février 2011.

Par la suite, la Société aura l'option d'obtenir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en exécutant des investissements en travaux d'exploration de 2 000 000 \$ d'ici juin 2012 et en payant, en espèces ou en actions au gré de la Société, 750 000 \$ à l'actionnaire sans contrôle.

Cette acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs étant donné que MCI ne correspondait pas à la définition d'une entreprise selon les normes du chapitre 1582, *Regroupement d'entreprises du Manuel de l'ICCA*.

Les principales composantes des actifs et des passifs acquis sont les suivantes :	
Actifs acquis	
Encaisse	141 318 \$
Dépôts à terme	215 000
Crédits d'impôt à recevoir	800 086
Taxes de vente à recevoir	85 959
Intérêts courus à recevoir	8 647
Placements à long terme	200 000
Propriété minière ⁽ⁱ⁾	7 821 188
Frais d'exploration reportés	1 277 883
Immobilisations corporelles	675
	10 550 756
Passif assumé	114 207
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 003 501
Impôts futurs	2 117 708
	8 433 048
Participation ne donnant pas le contrôle	953 179
Actifs nets acquis	7 479 869 \$
Contrepartie versée	
Acquisition d'une participation de 28,75 % au 1 ^{er} juin 2009 en espèces	825 000
Acquisition d'une participation additionnelle de 10 % au 29 janvier 2010 en espèces	950 000
Avances à MCI en rapport avec des travaux d'exploration complétés jusqu'au 29 janvier 2010	2 000 000
Quote-part des pertes cumulées sur le placement jusqu'au 16 février 2010	(19 272)
Débeture convertible détenue dans MCI	1 500 000
Acquisition d'une participation additionnelle de 28,75 %, le 16 février 2010	
Espèces	582 750
Émission de 3 349 777 actions ordinaires ⁽ⁱⁱ⁾	1 641 391
	7 479 869 \$

(i) Une plus-value de 7 219 845 \$ a été attribuée à la propriété minière.

(ii) La juste valeur des actions ordinaires émises en contrepartie est basée sur le cours des actions de la Société au 16 février 2010, soit 0,49 \$ par action.

Les flux de trésorerie nets reliés à cette acquisition durant la période se détaillent comme suit :	
Contrepartie totale cédée	7 479 869 \$
Moins	
Acquisition au 1 ^{er} juin 2009	825 000
Acquisition au 29 janvier 2010	950 000
Débeture convertible acquise au 1 ^{er} juin 2009	1 500 000
Avances relatives à des travaux d'exploration	2 000 000
Émission d'actions	1 641 391
Encaisse acquise	141 318
Plus	
Quote-part des pertes accumulées sur le placement jusqu'au 16 février 2010	19 272
Contrepartie en espèces nette payée	441 432 \$

Les flux de trésorerie nets liés à l'augmentation du placement jusqu'au 29 janvier 2010 se détaillent comme suit :	
Acquisition d'une participation de 28,75 % au 1 ^{er} juin 2009 en espèces	825 000 \$
Débeture convertible détenue dans MCI	1 500 000
Avances relatives à des travaux d'exploration au 31 décembre 2009	1 822 500
Investissement dans une société satellite au 31 décembre 2009	4 147 500
Acquisition d'une participation additionnelle de 10 % au 29 janvier 2010 en espèces	950 000
Avances relatives à des travaux d'exploration (2 000 000 \$), moins les avances déjà effectuées au 31 décembre 2009	177 500
Investissement dans une société satellite du 1 ^{er} janvier 2010 au 29 janvier 2010	1 127 500
	5 275 000 \$

3. Placements temporaires

	2010	2009
Certificats de placement garanti, taux de 0,25 %, échéant en avril 2011 (taux de 0,25 %, échéant en avril 2010 au 31 décembre 2009)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Tranche à court terme des placements à long terme	3 445 522	4 162 243
	4 445 522 \$	5 162 243 \$

4. Placements à long terme

	2010	2009
Certificats de placement garanti, taux variant entre 1,25 % et 4,00 %, échéant en septembre 2011 et décembre 2013, rachetables au gré de la Société une fois par mois sans pénalité	1 026 150 \$	– \$
Obligations, taux variant de 3,03 % à 4,80 % échéant de février 2011 à juin 2012 (taux variant de 1,15 % à 5,50 %, échéant de mai à décembre 2010 au 31 décembre 2009)	3 751 535	4 162 243
	4 777 685	4 162 243
Tranche à court terme des placements à long terme	(3 445 522)	(4 162 243)
	1 332 163 \$	– \$

5. Propriétés minières

Propriétés	2010		2009	
	Intérêts	Coût	Intérêts	Coût
Tanzania				
Kunga (Viyonza)	65,9 - 100 % ⁽ⁱ⁾	976 035 \$	65,9 - 100 % ⁽ⁱ⁾	976 035 \$
Simba (Isambara)	100	645 252	100	645 252
Baraka (PL-1561-1562)	90	216 905	90	193 238
Baraka (PL-2479)	100	148 316	100	114 188
Ikungu	60	144 185	60	57 000
Nikonga (note 12)	100	10 290	–	–
Québec				
Lac Shortt	50	170 461	50	170 461
Lespérance	50	78 000	50	78 000
Le Tac	50	43 052	50	43 052
Isle Dieu	100	24 180	100	24 180
Crevier	67,5	7 830 028	–	–
MC Gold (note 12)	–	50 000	–	–
		10 336 704 \$		2 301 406 \$

(i) Certaines licences d'exploitation de propriété sont détenues à 65,9 % et d'autres à 100 %.

6. Frais d'exploration reportés

Propriétés	31 décembre 2009	Acquisition	Crédits d'impôt	Frais d'exploration	31 décembre 2010
Tanzanie					
Tulawaka	242 078 \$	– \$	– \$	64 735 \$	306 813 \$
Simba (Isambara)	4 470 390	–	–	53 959	4 524 349
Baraka (PL-1561-1562)	294 465	–	–	636	295 101
Baraka (PL-2479)	280 329	–	–	2 200	282 529
Kunga (Viyonza)	5 220 772	–	–	65 546	5 286 318
Msasa	519 469	–	–	455 401	974 870
Ikungu	865 292	–	–	2 437 061	3 302 353
Nikonga	–	–	–	2 809	2 809
Québec					
Lac Shortt	1 367 012	–	(2 159)	6 170	1 371 023
Lespérance	481 580	–	(2 131)	5 739	485 188
Le Tac	878 344	–	(4 526)	12 163	885 981
Des Meloïses	895 175	–	(2 054)	5 870	898 991
Isle Dieu	553 481	–	(1 690)	4 516	556 307
Crevier	–	1 277 883	(701 715)	2 508 787	3 084 955
MC Gold	–	–	(128 191)	336 259	208 068
	16 068 387 \$	1 277 883 \$	(842 466) \$	5 961 851 \$	22 465 655 \$

Propriétés	31 décembre 2009	Radiation	Crédits d'impôt	Frais d'exploration	31 décembre 2010
Tanzanie					
Tulawaka	220 276 \$	– \$	– \$	21 802 \$	242 078 \$
Simba (Isambara)	3 250 204	–	–	1 220 186	4 470 390
Baraka (PL-1561-1562)	252 986	–	–	41 479	294 465
Baraka (PL-2479)	259 553	–	–	20 776	280 329
Kunga (Viyonza)	5 036 308	–	–	184 464	5 220 772
Msasa	477 707	–	–	41 762	519 469
Ikungu	22 799	–	–	842 493	865 292
Québec					
Lac Shortt	1 366 392	–	(334)	954	1 367 012
Lespérance	408 808	–	(39 185)	111 957	481 580
Le Tac	746 609	–	(70 934)	202 669	878 344
Clairy	445 047	(446 480)	–	1 433	–
Des Meloïses	892 992	–	(1 175)	3 358	895 175
Isle Dieu	539 846	–	(7 343)	20 978	553 481
Barlow East	74 705	(75 471)	(297)	1 063	–
Barlow West	74 705	(75 103)	(297)	695	–
Autres propriétés	130 915	(130 915)	–	–	–
	14 199 852 \$	(727 969) \$	(119 565) \$	2 716 069 \$	16 068 387 \$

7. Immobilisations corporelles et actif incorporel

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles			
Équipement d'exploration	20 621 \$	14 318 \$	6 303 \$
Mobilier et équipement	38 587	18 919	19 668
Matériel informatique	46 942	30 402	16 540
	106 150 \$	63 639 \$	42 511 \$
Actif incorporel			
Frais d'exploration reportés donnant droit à des redevances	1 497 360 \$	1 318 340 \$	179 020 \$
	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles			
Équipement d'exploration	20 621 \$	13 582 \$	7 039 \$
Mobilier et équipement	38 587	15 567	23 020
Matériel informatique	40 864	25 224	15 640
	100 072 \$	54 373 \$	45 699 \$
Actif incorporel			
Frais d'exploration reportés donnant droit à des redevances	1 497 360 \$	1 318 340 \$	179 020 \$

8. Autre passif

Montant payable relatif à une indemnité de départ de 500 000 \$, payable en versements trimestriels de 25 000 \$, actualisé au taux de 10 %, échéant en décembre 2015.

9. Capital-actions

a) Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

b) Bons de souscription

Le tableau suivant résume la situation des bons de souscription en circulation :

	2010			2009		
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur
En circulation au début de l'exercice	300 000	0,75 \$	74 219 \$	2 133 154	0,99 \$	237 743 \$
Expirés	(300 000)	0,75	(74 219)	(1 833 154)	1,05	(163 524)
	–	– \$	– \$	300 000	0,75 \$	74 219 \$

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, les bons de souscription sont arrivés à échéance sans être exercés.

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

c) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions de la Société prévoit l'attribution d'un maximum de 8 000 000 d'options aux employés, aux administrateurs et aux membres de la direction en vue de l'achat d'actions de la Société.

Le Conseil d'administration fixe les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions ordinaires selon des quantités et des prix d'exercices qu'ils ont déterminés et pour une durée maximale de dix ans.

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions :

	2010		2009	
	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré
Options au début de l'exercice	3 884 438	0,75 \$	4 464 438	0,78 \$
Attribuées	1 425 000	0,50	–	–
Annulées	(510 000)	0,80	(580 000)	1,00
	4 799 438	0,67 \$	3 884 438	0,75 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	4 264 438	0,67 \$	3 884 438	0,75 \$

Au 31 décembre 2010, 4 639 438 options étaient en circulation à des prix d'exercice allant de 0,45 \$ à 0,91 \$ avec une durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 3,43 ans.

Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire sur les options d'achat d'actions au 31 décembre 2010 :

Fourchette de prix	Nombre	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	levée moyen pondéré
0,45 \$ - 0,51 \$	2 390 000	4,57	0,49 \$
0,73 \$ - 0,79 \$	150 000	3,29	0,73
0,80 \$ - 0,84 \$	609 438	0,57	0,81
0,90 \$ - 0,91 \$	1 490 000	2,78	0,91
Indéterminé ⁽ⁱ⁾	160 000	–	Indéterminé
	4 799 438	3,43	0,67 \$

(i) 200 000 options ont été attribuées et sont acquises linéairement une fois par année sur une période de cinq ans. Le prix d'exercice est donc déterminé au moment de l'acquisition des options.

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice a été établie à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation « Black-Scholes » pour 1 225 000 options et le modèle binomial pour 200 000 options en fonction des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	Entre 2 % et 3 %
Durée prévue	5 et 10 ans
Volatilité prévue	51 % à 59 %
Dividende prévu	Néant
Moyenne pondérée des justes valeurs à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice	0,266 \$

d) Régime d'intéressement à long terme

Le 1^{er} juin 2007, la Société a mis en place un régime d'intéressement à long terme pour certains administrateurs, dirigeants et consultants de la Société sur une période de trois ans. En vertu de ce régime, ils ont droit à des actions de la Société si certaines conditions de performance sont réunies. Un total de 1 318 334 actions ont été attribuées et acquises au 30 juin 2010 et constitue le nombre total et final d'actions qui sera attribué en vertu de ce régime.

La juste valeur des actions attribuées au cours de l'exercice a été établie à la date d'attribution selon la valeur des actions de la Société à cette date. La juste valeur moyenne des actions attribuées sous ce régime d'intéressement était de 0,51 \$ par action.

10. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de l'avoir des actionnaires d'un montant de 43 526 937 \$ (44 566 803 \$ en 2009).

La direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, autres que celles reliées au financement accordé. Il n'y a pas eu de changement important concernant la politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

11. Instruments financiers

a) Juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les comptes fournisseurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements, des placements temporaires et de l'autre passif est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, qui se fait d'après les taux d'intérêt à terme évalués à partir des taux de clôture à la date du bilan d'instruments similaires se négociant sur les marchés financiers.

Le niveau de données utilisé par la Société pour évaluer la juste valeur des placements temporaires, des placements à long terme et de l'autre passif est le Niveau 2.

b) Risque de marché

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or du fait que celui-ci influe sur la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société et qu'il a donc un impact sur la décision d'aller ou non en exploitation.

c) Risque de change

La Société réalise ses produits de redevances et assume des frais d'exploration en dollars américains. Conséquemment, elle est exposée au risque de change suivant :

	2010	2009
	US\$	US\$
Encaisse	176 492	989 390
Créances	–	2 994 379
Comptes fournisseurs et charges à payer	337 827	268 049

La Société peut occasionnellement avoir recours à divers types de contrats de change. Au cours de l'exercice, la Société n'a utilisé aucun contrat de vente à terme.

Au 31 décembre 2010, si le taux de change (\$US / \$US) avait varié de 5 % à la hausse ou à la baisse, le résultat net aurait été respectivement supérieur ou inférieur d'approximativement 8 000 \$ (approximativement 195 000 \$ au 31 décembre 2009).

d) Risque de crédit

La Société investit sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses placements dans des titres de haute qualité émis par des institutions financières. Également, la Société en investit une partie dans des certificats de placement garanti et dans des obligations de sociétés cotées afin de réduire son exposition au risque de crédit.

e) Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses plans d'exploration. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 31 décembre 2010, la Société détient des créances courantes à recevoir totalisant 1 967 190 \$ et des comptes fournisseurs et charges à payer de 1 228 514 \$, venant à échéance au cours des 12 prochains mois.

Au 31 décembre 2010, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des placements temporaires équivalant à 9 420 259 \$. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le moment où les obligations sont dues, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

f) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux monétaires futurs liés à un instrument financier fluctuent en fonction des changements aux taux d'intérêt du marché.

La Société détient la majeure partie de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des comptes qui portaient intérêt et qui ne sont exposés qu'à des variations de flux monétaires futurs qui proviendraient de changements aux taux d'intérêt du marché. Les placements temporaires et les placements à long terme sont principalement constitués d'obligations et de certificats de placement garanti échéant dans moins de dix-huit mois et sont exposés au risque de taux d'intérêt sur leur juste valeur. Cependant, le risque lié à la juste valeur n'est pas important compte tenu de la relativement courte période des échéances des instruments et des montants en cause. Une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 100 points de base n'aurait donc pas d'impact important sur les résultats financiers de la Société.

12. Engagements

a) Propriétés minières

Baraka en Tanzanie (Afrique de l'Est)

La Société a acquis des intérêts de 90 % et de 100 % dans des lots de la propriété Baraka en vertu de conventions intervenues le 6 août 2002, le 16 octobre 2004 et le 18 avril 2005. La Société s'est engagée, pour certains lots, à verser 16 000 \$US à chaque date d'anniversaire de la convention d'acquisition et à augmenter cette somme de 1 000 \$US annuellement, et ce, tant que la Société procédera à des travaux d'exploration sur la propriété. Pour d'autres lots, la Société s'est engagée à verser 15 000 \$US en 2006, 20 000 \$US en 2007, 25 000 \$US en 2008, 30 000 \$US en 2009 et, par la suite, à augmenter ces sommes de 2 000 \$US annuellement jusqu'à la compilation d'une étude de faisabilité. La Société devra également verser 250 000 \$US suite à l'acceptation d'une étude de faisabilité sur l'exploitation commerciale et 450 000 \$US supplémentaires au premier anniversaire de la mise en production.

Kunga en Tanzanie (Afrique de l'Est)

En vertu de conventions d'acquisition intervenues le 20 janvier 2003 et le 7 septembre 2004, la Société a acquis des intérêts de 65,90 % et de 100 % dépendant des propriétés. Dans le cas où tous les lots sont conservés par la Société, elle s'est engagée à verser 240 000 \$US en 2007. La Société devait également dépenser 400 000 \$US durant l'exercice 2007 en travaux d'exploration. Suite à un amendement en date du 9 janvier 2007, la Société a obtenu la possibilité de prolonger la date limite de l'étude de faisabilité du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2010 par l'émission de 125 000 actions pour une nouvelle année d'extension. Le 30 janvier 2007, de même que le 17 novembre 2009, la Société a émis 125 000 actions. Advenant la mise en production commerciale de la propriété, une redevance sur le produit net d'affinage de tout minerai extrait, allant de 0,5 % à 2 % selon le prix de l'or, devra être payée. La Société est présentement en négociation afin de prolonger ce contrat.

Msasa en Tanzanie (Afrique de l'Est)

En vertu d'une convention d'acquisition intervenue le 2 mai 2006, la Société a l'option d'acquérir un intérêt de 65 % en dépensant 1 700 000 \$ en frais d'exploration d'ici le 31 janvier 2011, dont 200 000 \$ avant le 30 avril 2007, et en assumant les frais d'une étude de faisabilité.

Ikungu en Tanzanie (Afrique de l'Est)

En vertu d'une convention d'acquisition intervenue le 10 mars 2008, la Société a l'option d'acquérir un intérêt de 60 % en contrepartie de paiements totalisant 215 000 \$US et en dépensant 2 000 000 \$US sur une période de 5 ans. Suite à l'acquisition du 60 % d'intérêt, la Société a la possibilité d'augmenter sa participation jusqu'à la septième année en augmentant ses dépenses d'exploration, à raison de 1 % par tranche de 200 000 \$US de dépenses jusqu'à un maximum additionnel de 10 %.

MC Gold (Canada)

En 2010, la Société a signé une entente avec SOQUEM inc. concernant le projet MC Gold situé à Chibougamau. L'entente confère à la Société l'option d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en échange d'un échéancier de paiements et d'investissements en exploration pouvant aller jusqu'à un total de 5 250 000 \$ sur cinq ans.

Nikonga (Afrique de l'Est)

Le 30 septembre 2010, la Société a fait l'acquisition de la propriété Nikonga située à 40 km au sud-est de la mine Tulawaka, en échange d'une série de paiements annuels :

10 000 \$US à la signature du contrat
15 000 \$US au premier anniversaire
20 000 \$US au second anniversaire
30 000 \$US au troisième anniversaire

Les paiements annuels subséquents seront augmentés de 2 000 \$US par année jusqu'au début de l'étude de faisabilité ou de l'abandon des travaux.

Un montant additionnel de 100 000 \$US sera payable suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité.

Un montant additionnel de 200 000 \$US sera payable lors de la décision d'une mise en production.

Enfin, suite à la mise en production, une redevance de 1 % du revenu net de la fonderie est payable; cette redevance est cependant rachetable pour un montant de 1 000 000 \$US.

b) Frais de gestion

La Société s'est engagée à verser des frais de gestion de 3 % sur sa quote-part des coûts d'exploration, d'exploitation, de développement et d'investissement reliés à la propriété minière en exploitation de laquelle elle reçoit des redevances.

c) Contrats de location-exploitation

La Société s'est engagée en vertu de baux se terminant de mars 2014 à juillet 2015 pour la location d'équipement de bureau et de ses locaux. Les loyers totalisant 515 655 \$ sont répartis comme suit :

2011	99 561 \$	2014	104 916 \$
2012	101 346 \$	2015	106 701 \$
2013	103 131 \$		

13. Éventualités

La Société est assujettie aux lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales des opérations de la Société sont toutefois difficilement identifiables. Au mieux de la connaissance de la direction, la Société agit en conformité avec les lois et les règlements actuellement en vigueur et aucune provision pour la restauration des sites n'a été comptabilisée.

14. Frais d'administration

	2010	2009
Honoraires	923 710 \$	1 262 623 \$
Salaires et charges sociales	1 288 246	724 870
Rémunération à base d'actions	548 541	468 000
Frais de transfert	47 553	75 804
Frais de voyages	217 621	406 216
Loyer	97 629	105 341
Frais de bureau	44 337	62 166
Frais de promotion	74 599	78 556
Rapports aux actionnaires	25 508	37 187
Assurances, taxes et permis	33 119	27 568
Télécommunications	26 382	21 060
Développement de projets	67 068	49 480
Frais de gestion	547 084	456 470
Frais de banque	20 072	33 387
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	9 266	282 586
Charge de désactualisation relative à l'autre passif	36 646	—
Cotisation et formation	6 582	—
	4 013 963 \$	4 091 314 \$

15. Impôts sur le bénéfice

La provision pour impôts sur le bénéfice diffère du montant calculé en appliquant le taux d'imposition combiné en raison des éléments suivants :

	2010	2009
(Perte) bénéfice avant les impôts	(4 072 942) \$	1 766 729 \$
Taux d'imposition statutaire combiné canadien	29,9 %	30,9 %
	(1 217 810)	545 900
Variation des frais d'émission d'actions	(1 064)	(3 700)
Rémunération à base d'actions	164 014	144 600
Écart permanents et autres	(159 910)	19 800
Variation du taux d'impôt	191 305	236 100
Actifs d'impôts futurs non reconnus	53 295	—
Variation de la provision pour moins-value	217 000	—
(Recouvrement) charge d'impôts sur les bénéfices et miniers	(753 170) \$	942 700 \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu à d'importants actifs et passifs d'impôts futurs aux 31 décembre 2010 et 2009 sont présentées ci-dessous :

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	5 000 \$	371 100 \$
Autre passif	94 000	–
Frais d'émission d'actions	109 000	230 600
Pertes autres qu'en capital	3 586 319	2 907 500
Pertes en capital	217 000	–
Provision pour moins-value	(217 000)	–
Total des actifs d'impôts futurs	3 794 319	3 509 200
Passif d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	(2 000)	–
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(3 726 219)	(1 941 700)
Total des passifs d'impôts futurs	(3 728 219)	(1 941 700)
(Passifs) actifs d'impôts futurs	66 100 \$	1 567 500 \$
Actifs d'impôts futurs : Long terme	2 617 000 \$	1 567 500 \$
Passifs d'impôts futurs : Long terme	2 550 900	–
Actifs d'impôts futurs, montant net	66 100 \$	1 567 500 \$

Aux fins du calcul des impôts sur le revenu, la Société dispose de pertes en capital d'environ 1 613 000 \$, ainsi que des frais d'exploration et d'aménagement d'environ 9 970 000 \$ au fédéral et 9 368 000 \$ au provincial qui peuvent être réclamés en diminution des revenus imposables futurs.

De plus, la Société dispose de pertes autres qu'en capital venant à échéance comme suit :

Échéance	Fédéral	Provincial
2027	9 801 972 \$	11 846 946 \$
2028	287 300	287 300
2029	3 066 065	3 066 065
	13 155 337 \$	15 200 311 \$

16. Opérations entre apparentés

Dans le cadre de l'acquisition d'une participation donnant le contrôle du projet de MCI, la Société a versé 459 000 \$ au premier trimestre 2010 et a émis 1 488 790 actions à un actionnaire de MCI qui est devenu président et administrateur de la Société, et à un actionnaire de MCI qui était déjà administrateur de la Société en contrepartie des 600 000 actions qu'ils détenaient dans MCI (représentant 15 % des actions en circulation de MCI). De plus, au cours de l'exercice, la Société a versé des honoraires de 18 000 \$ à un administrateur.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités de la Société, ont été effectuées à la valeur d'échange qui représente la valeur de la contrepartie payée, qui a été établie et acceptée par les apparentés.

Au cours du troisième trimestre, suite à l'émission des actions du régime d'intéressement à long terme, la Société a consenti un prêt à deux de ses dirigeants d'une valeur de 62 400 \$ qui est inclus dans les créances au 31 décembre 2010. Ce prêt, portant intérêt au taux de 1 % l'an, est remboursable en tout temps, en tout ou en partie et son remboursement intégral sera exigible le 31 décembre 2012. Si l'emprunteur cesse d'être un employé la Société, le prêt devient exigible immédiatement.

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

17. Flux de trésorerie

	2010	2009
Variation d'élément hors caisse du fonds de roulement		
Créances	3 210 715 \$	2 661 313 \$
Frais payés d'avance	550	(65 485)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(234 092)	107 325
	2 977 173 \$	2 703 153 \$
Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux :		
Activités d'exploitation		
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer relativement à des frais d'exploration reportés	(569 376) \$	– \$
Activités d'investissement		
Variation des frais d'exploration reportés dont les crédits d'impôts relatifs aux ressources sont inclus dans les créances	721 922	–
Acquisition d'une propriété minière par émission de capital-actions	–	71 250
Excédent du capital déclaré des actions rachetées sur la contrepartie versée	–	110 240

18. Événements postérieurs

Le 21 janvier 2011, suite à l'exécution de la deuxième tranche d'investissement en travaux d'exploration de 2 000 000 \$ dans MCI, le conseil d'administration de la Société a autorisé l'exercice de l'option d'augmenter sa participation dans MCI de 5 % et a approuvé le programme d'investissement en travaux d'exploration additionnel de 2 000 000 \$.

Le 16 mars 2011, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 625 000 \$ pour l'acquisition de la tranche additionnelle de 5 % de MCI. Suite à cette transaction, la Société et la participation ne donnant pas le contrôle détiendront respectivement 72,5 % et 27,5 % de MCI.

19. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice.

Informations aux actionnaires

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Administrateurs

Serge Savard, Président du conseil d'administration
Serge Bureau, Président & chef de la direction
Jacques Bonneau
Paul Gobeil
Robert LaVallière
Raymond Legault

Dirigeants

Serge Bureau, ing., Président & chef de la direction
Marc Boisvert, ing., Vice-président, Exploration
Yves Therrien, CMA, Vice-président, Finances

Transactions

Bourse de Toronto – Symbole : MDN
Actions en circulation
98 M (pleinement dilué)

Siège social

Place du Canada
1010, rue De la Gauchetière Ouest
Bureau 680
Montréal (Québec) Canada H3B 2N2
Tél.: 514 866-6500
Fax: 514 866-3799

Relations aux investisseurs

Nicole Blanchard
Communications Sun International
Tél. : 450 973-6600
nicole.blanchard@isuncomm.com

Agent des transferts et registraire

Computershare (Québec)
1500, rue University, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Computershare (Ontario)
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseiller juridique

Lavery, de Billy
1, Place Ville Marie
Bureau 4000
Montréal (Québec) H3B 4M4

Vérificateurs

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l
Tour KPMG
600 Boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3

NOTICE ANNUELLE

La Compagnie dépose une notice annuelle auprès de toutes les commissions des valeurs mobilières au Canada ainsi qu'auprès de la Bourse de Toronto. Des copies de la notice annuelle sont disponibles sans frais, sur demande écrite présentée au bureau de Montréal. La notice est disponible sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

LIVRAISON ÉLECTRONIQUE

Les actionnaires de MDN peuvent choisir de recevoir les documents de MDN sous forme électronique par Internet, plutôt que de recevoir une copie imprimée par la poste. Les actionnaires inscrits qui veulent se prévaloir de ce service doivent communiquer avec Computershare. Les actionnaires non inscrits doivent communiquer avec leur courtier ou leur aviseur financier.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de MDN inc. aura lieu le 26 mai 2011, à 14 h à l'hôtel Marriott Château Champlain situé au 1, Place du Canada, Montréal (Québec), Canada, au salon Maisonneuve A, 36^e étage.



Place du Canada
1010, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 680
Montréal (Québec), Canada H3B 2N2

Tél. : 514 866-6500
Fax : 514 866-3799

TSX : **MDN**
www.mdn-mines.com